

Cote du document:	<u>GC 45/L.3</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>6</u>
Date:	<u>22 décembre 2021</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>



Investir dans les populations rurales

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020

(assortis de la déclaration de la direction et d'une
attestation externe indépendante sur l'efficacité du
contrôle interne de l'information financière)

Note à l'intention des Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Alvaro Lario
Vice-Président adjoint
Responsable des finances en chef
et Contrôleur principal
Département des opérations financières
téléphone: +39 06 5459 2403
courriel: a.lario@ifad.org

Advit Nath
Contrôleur et Directeur
Division du Contrôleur financier
téléphone: +39 06 5459 2829
courriel: a.nath@ifad.org

Allegra Saitto
Cheffe
Information financière et finances
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Teresa Tirabassi
Spécialiste principale des finances
téléphone: +39 06 5459 2148
courriel: t.tirabassi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Quarante-cinquième session
Rome, 16 février 2022

Pour: **Approbation**

Table des matières

	Pages
Acronymes et abréviations	ii
Recommandation pour approbation	1
Appendice A Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	2
Appendice B État consolidé du résultat global	3
État du résultat global (FIDA seulement)	4
Appendice B1 État consolidé de la variation des bénéfices non distribués	5
État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)	5
Appendice C État des flux de trésorerie (chiffres consolidés et FIDA seulement)	6
Appendice C1 États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées	7
Appendice D Notes relatives aux états financiers consolidés	8
Appendice E État des contributions complémentaires et supplémentaires	31
Appendice E1 État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2020	33
Appendice E2 État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE	34
Appendice E3 Contributions reçues en 2020	35
Appendice E4 Fonds non dépensés en 2020 et 2019	36
Appendice F Synthèses du Programme pour la résilience du monde rural (ancien Fonds fiduciaire de l'ASAP)	38
Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	
Rapport du commissaire aux comptes	
Attestation du commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	
Appendice G1 Bilan du FIDA établi sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)	53
Appendice G2 État du résultat global (FIDA seulement) en valeur nominale	54
Appendice H États des contributions	55
Appendice I État des prêts	63
Appendice I1 Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification	69
Appendice I2 État des dons	72
Appendice I3 Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)	73
Appendice J État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)	75
Appendice K État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	76
Appendice L Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	77
Appendice M Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres	78

Notes:

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les monnaies sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.

Acronymes et abréviations

AMACS	Plan d'assurance maladie après cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	droit de tirage spécial
ECD	exposition en cas de défaut
ELM	exigence de liquidité minimale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBSA	Fonds belge pour la sécurité alimentaire
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA11	Onzième reconstitution des ressources du FIDA
Fonds fiduciaire espagnol	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire
IAS	Normes comptables internationales (remplacées par les normes IFRS)
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PCD	perte en cas de défaut
PD	probabilité de défaut
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification
RAMP	Programme de services de conseil et de gestion des réserves
S&P	Standard & Poor's

Recommandation pour approbation

Le Conseil des gouverneurs est invité à approuver la décision suivante:

« Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2020 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à M du présent document, le rapport y relatif du commissaire aux comptes ainsi que l'attestation de ce dernier sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. »

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020

(assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)

1. À sa cent trente-deuxième session, tenue en avril 2021, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2020 (appendices A à M) ainsi que le rapport y relatif du commissaire aux comptes, qui figurent dans le présent document.
2. Ces états financiers, établis conformément aux Normes internationales d'information financière en application de la recommandation du Conseil international des normes comptables, ont été examinés dans le détail par le Comité d'audit à sa cent soixantième réunion.
3. En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration les soumet maintenant à la présente session du Conseil des gouverneurs accompagnés d'une recommandation pour approbation.
4. Le FIDA a publié la déclaration de la direction rendant compte de l'efficacité opérationnelle du contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2020, qui faisait suite à des vérifications et un examen indépendants conduits par des consultants externes, sur la base du cadre établi par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway (COSO). Cette déclaration fournit une assurance supplémentaire quant à la crédibilité et à la fiabilité des états financiers.
5. Le commissaire aux comptes a formulé une opinion sans réserve (favorable) sur les états financiers consolidés du Fonds au 31 décembre 2020, et il a en outre délivré l'attestation externe sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

Notes concernant la lecture de ces états financiers:

- Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les monnaies sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.
- Dans les présents états financiers, les nombres ont été arrondis au montant supérieur ou au montant inférieur. Par conséquent, il peut arriver qu'il y ait un décalage entre les totaux réels des différents montants figurant dans les tableaux et les totaux indiqués, ainsi qu'entre les nombres figurant dans les tableaux et ceux utilisés dans le texte.

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

Actif	Note/ appendice	Montants consolidés		FIDA seulement	
		2020	2019	2020	2019
Liquidités et avoirs en banque	4	472 298	308 309	325 778	162 342
Placements	4	1 240 847	1 213 170	839 564	841 578
Titres de participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat	5	8 211	-	-	-
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	6	153 525	188 215	153 525	188 215
Contributions à recevoir	6	689 181	896 364	411 176	604 412
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	6	(61 406)	(72 551)	(61 406)	(72 551)
À déduire: provision cumulée pour dépréciation	7	(120 569)	(121 798)	(120 569)	(121 798)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		660 731	890 230	382 726	598 278
Autres sommes à recevoir	8	27 320	40 022	169 715	169 979
Immobilisations	9	14 935	15 562	14 935	15 562
Droits d'utilisation	9	98 086	98 611	98 086	98 611
Encours des prêts					
Encours des prêts	10	7 135 825	6 575 310	6 880 796	6 348 544
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	10	(103 370)	(88 190)	(100 820)	(86 278)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ)	12	(4 711)	(6 286)	(4 711)	(6 286)
Encours net des prêts		7 027 744	6 480 834	6 775 265	6 255 980
Total de l'actif		9 550 172	9 046 738	8 606 069	8 142 330

Éléments de passif et fonds propres	Note/ appendice	Montants consolidés		FIDA seulement	
		2020	2019	2020	2019
Passif					
Sommes à payer et passif exigible	13	249 315	237 861	244 321	229 109
Dons non décaissés	14	390 313	438 268	119 193	119 622
Recettes reportées	15	397 458	361 220	64 033	80 481
Passif au titre des loyers	9	98 079	98 563	98 079	98 563
Passif lié à l'emprunt	16	1 465 676	1 039 539	1 154 525	741 573
Total du passif		2 600 841	2 175 451	1 680 151	1 269 348
Fonds propres					
Contributions					
Ordinaires		9 146 684	9 040 532	9 146 684	9 040 532
Spéciales		20 369	20 349	20 369	20 349
Total des contributions	H	9 167 053	9 060 881	9 167 053	9 060 881
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	95 000	95 000
Déficit accumulé		(2 312 722)	(2 284 594)	(2 336 135)	(2 282 899)
Total des bénéfices non distribués		(2 217 722)	(2 189 594)	(2 241 135)	(2 187 899)
Total des fonds propres		6 949 331	6 871 287	6 925 918	6 872 982
Total passif et fonds propres		9 550 172	9 046 738	8 606 069	8 142 330

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	Note	2020	2019
Recettes			
Produit des prêts	17	70 178	70 638
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	10 282	30 178
Recettes provenant d'autres sources	19	10 965	10 076
Recettes provenant des contributions	20	115 689	154 862
(Perte)/gain net des placements	5	(2 021)	-
Total des recettes		205 093	265 754
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(104 923)	(95 064)
Dépenses administratives courantes		(26 805)	(31 452)
Consultants et personnel extérieur		(53 908)	(53 822)
Frais financiers directs (banques et placements)	23	(1 901)	(1 772)
Sous-total des dépenses d'exploitation	21	(187 537)	(182 110)
Autres dépenses			
Intérêts des prêts et des locations		(1 680)	(1 054)
Provision pour dépréciation des prêts	10	(17 019)	14 601
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 278)	(3 189)
Dépenses au titre des dons	24	(105 310)	(194 292)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)	25	(172 396)	(174 689)
Dotation aux amortissements	9	(12 576)	(12 094)
Sous-total des autres dépenses		(311 259)	(370 717)
Total des dépenses		(498 796)	(552 827)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(293 703)	(287 073)
Ajustement sur la base de la juste valeur	26	14 810	(44 280)
(Pertes)/gains de change	27	251 423	(21 794)
Profit net ou (perte)		(27 470)	(353 147)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:			
(Pertes)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	27	11 629	(5 287)
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)	22	(13 516)	(19 271)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains		(1 887)	(24 558)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)		(29 357)	(377 705)

État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	Note	2020	2019
Recettes			
Produit des prêts	17	68 085	68 669
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	6 257	24 614
Recettes provenant d'autres sources	19	13 240	12 582
Recettes provenant des contributions	20	20 548	18 410
Total des recettes		108 130	124 275
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(99 550)	(91 130)
Dépenses administratives courantes		(24 534)	(28 588)
Consultants et personnel extérieur		(44 949)	(44 086)
Frais financiers directs (banques et placements)		(957)	(898)
Sous-total des dépenses d'exploitation	21	(169 990)	(164 702)
Autres dépenses			
Intérêts des prêts et des locations		(1 680)	(1 054)
Provision pour dépréciation des prêts	10	(16 557)	14 543
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 278)	(3 189)
Dépenses au titre des dons	24	(44 867)	(79 347)
Dépenses au titre du CSD	25	(172 396)	(174 690)
Dotations aux amortissements	9	(12 576)	(12 094)
Sous-total des autres dépenses		(250 354)	(255 831)
Total des dépenses		(420 344)	(420 533)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(312 214)	(296 258)
Ajustement sur la base de la juste valeur	26	19 843	(30 768)
(Pertes)/gains de change	27	251 423	(21 794)
Profit net ou (perte)		(40 948)	(348 820)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:			
Variation de la provision pour l'AMACS	22	(13 516)	(19 271)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains		(13 516)	(19 271)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)		(54 464)	(368 091)

État consolidé de la variation des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(1 912 877)	95 000	(1 817 877)
2019			
Profit net ou (perte)	(353 147)		(353 147)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(24 558) 5 988		(24 588) 5 989
Compensation du CSD			
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(2 284 594)	95 000	(2 189 594)
2020			
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(2 284 594)	95 000	(2 189 594)
Profit net ou (perte)	(27 469)		(27 469)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(1 887)		(1 887)
Compensation du CSD	1 228		1 228
Déficit accumulé au 31 décembre 2020	(2 312 722)	95 000	(2 217 722)

État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(1 920 796)	95 000	(1 825 796)
2019			
Profit net ou (perte)	(348 820)		(348 820)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(19 271) 5 988		(19 271) 5 988
Compensation du CSD			
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(2 282 899)	95 000	(2 187 899)
2020			
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(2 282 899)	95 000	(2 187 899)
Profit net ou (perte)	(40 948)		(40 948)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(13 516)		(13 516)
Compensation du CSD	1 228		1 228
Déficit accumulé au 31 décembre 2020	(2 336 135)	95 000	(2 241 135)

État des flux de trésorerie (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA				
Intérêts sur prêts	71 118	69 781	69 161	67 888
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	184 962	145 446	10 852	19 680
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(183 950)	(214 732)	(175 437)	(135 967)
Décaissements au titre des dons	(172 043)	(186 926)	(47 295)	(54 063)
Décaissements au titre des dons CSD	(172 396)	(174 690)	(172 396)	(174 690)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(272 309)	(361 121)	(315 115)	(277 152)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement				
Décaissements des prêts	(577 230)	(656 424)	(558 379)	(626 049)
Remboursements de prêts – principal	333 093	314 633	321 313	302 564
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	-	143 988	-	143 988
Titres de participation et de placement	(10 301)	-	-	-
Somme reçue au titre des placements	7 911	28 881	7 532	22 101
Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement	(246 527)	(168 922)	(229 534)	(157 396)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Contributions aux reconstitutions	313 959	374 249	313 959	374 249
Fonds empruntés	360 434	184 329	360 434	184 329
Paiement du principal des fonds empruntés	(27 762)	(6 117)	(14 989)	(3 621)
Paiement des intérêts sur les fonds empruntés	(889)	(860)	(889)	(860)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	645 742	551 600	658 515	554 097
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	64 455	(23 418)	47 252	(12 116)
(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions	191 361	(1 860)	161 118	107 433
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice	1 520 075	1 521 935	1 002 516	895 083
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice	1 711 436	1 520 075	1 163 634	1 002 516
Dont:				
Liquidités non soumises à restrictions	472 209	308 219	325 689	162 252
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 239 227	1 211 856	837 945	840 264
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	1 711 436	1 520 075	1 163 634	1 002 516

États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2020
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total de l'actif	3,6	16,8	100,1	319,9	131,6	527,2
Total du passif	(9,2)	(18,9)	(99,9)	(318,1)	(2,0)	(527,2)
Bénéfices non distribués	5,6	2,1	(0,2)	(1,8)	(129,6)	-
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	3,3	2,3	5,3	88,3
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,1)	(0,6)	(5,3)	(83,5)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	3,2	1,7	-	4,8
Flux de trésorerie nets	(0,5)	(3,0)	18,7	(9,6)	(37,7)	62,3

Au 31 décembre 2019
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total de l'actif	4,1	19,9	91,5	301,9	171,2	470,4
Total du passif	(15,3)	(21,5)	(96,0)	(294,0)	(185,2)	(470,4)
Bénéfices non distribués	11,2	1,6	4,5	2,7	14,0	-
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	3,8	3,1	14,9	122,0
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(0,4)	(23,3)	(127,1)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	3,6	2,7	(8,4)	(5,1)
Flux de trésorerie nets	0,3	(2,3)	5,2	(24,1)	(75,7)	(12,8)

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

En tant qu'institution financière internationale, le FIDA jouit de fait du statut de créancier privilégié. Ce statut, dont jouissent d'autres institutions financières internationales, n'est pas un statut juridique, mais il est consacré dans la pratique et est accordé par les parties prenantes du Fonds (177 États membres). Le statut de créancier privilégié est un concept universellement reconnu par des entités telles que les autorités de tutelle des banques, la Banque des règlements internationaux et les agences de notation.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'entités hors États membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et selon une approche de continuité, à partir de la situation financière actuelle et de la prévision des flux de trésorerie. Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

Normes IFRS nouvelles ou modifiées obligatoirement applicables

En 2020, aucune norme IFRS ou position officielle correspondante n'a eu d'effet notable sur le FIDA.

Normes IFRS qui ne sont pas encore obligatoires

Les prescriptions de la Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase II entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021 (modifications des normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16). Ces prescriptions ne devraient pas avoir d'effet notable sur le Fonds.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés comprenant les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF mis en place en 2020 par suite de la pandémie de COVID-19).
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE);
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol);

- le Programme pour la résilience du monde rural [ancien Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)].

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, ces entités figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

Entités hébergées et autres services

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2020, la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

Le Fonds est une entité accréditée du Fonds vert pour le climat (FCV), et a signé son premier accord de contribution avec ce dernier en 2020. En sa qualité d'entité accréditée du Fonds vert pour le climat, le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles le concernant; il n'est de surcroît responsable ni des résultats ni des effets de sa participation aux activités financées par ce Fonds.

c) Investissements dans des initiatives du secteur privé

Le FIDA a travaillé en partenariat avec l'Union européenne, le Gouvernement luxembourgeois et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) à partir de 2018, en vue de créer le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un fonds du secteur privé ayant pour objectif de stimuler les investissements dans les petites entreprises agricoles sur les marchés émergents. Le FIDA a joué le rôle d'entité parrainante dans le cadre de la constitution du Fonds ABC, qui est une personne morale distincte. Il souscrit à des titres de participation et de placement en ayant recours à des fonds supplémentaires – pour le compte de tiers et pour son propre compte (avec l'appui de la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse). Le FIDA n'exerce aucun contrôle sur les décisions prises en matière de placement par le Fonds ABC.

Durant sa cent vingt-neuvième session, le Conseil d'administration a approuvé la création du Fonds fiduciaire pour le secteur privé. Ce dernier permettra de compléter les activités habituelles du FIDA et de renforcer son impact sur le

développement en appuyant des opérations non souveraines.

d) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité (« la monnaie fonctionnelle »). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen annuel;
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique « autres éléments du résultat global ».

e) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Un actif financier est classé comme « coût amorti » seulement si les deux critères suivants sont respectés: l'objectif du modèle opérationnel du Fonds est de détenir l'actif pour recueillir les flux de trésorerie contractuels, et les termes contractuels de l'actif financier doivent donner lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui ne sont que le remboursement du principal et le paiement des intérêts sur le reliquat.

Actif financier à la juste valeur

Si l'un de ces deux critères n'est pas rempli, l'actif ne peut être classé dans la catégorie des coûts amortis et doit être classé à la juste valeur par le compte de résultat (FVPTL). La juste valeur par d'autres éléments du résultat global (FVOCI) n'est pas utilisée par le FIDA. Tous les autres actifs non classés au coût amorti sont classés en tant que FVTPL.

Passif financier mesuré au coût amorti

Le passif financier mesuré au coût amorti comprend les instruments financiers détenus à des fins de transaction (autres que les passifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur) représentant les diverses formes de financement par des tiers.

Il est comptabilisé à la date de liquidation initialement à la juste valeur, qui est normalement la contrepartie reçue moins les coûts de transaction directement imputables au passif financier. Ces instruments sont ultérieurement évalués au coût amorti par la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Fonds propres

Les fonds propres comprennent les trois éléments suivants: i) les contributions (fonds propres), ii) la Réserve générale; iii) les bénéfices non distribués.

i) Contributions (fonds propres)

Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

Le Fonds a institué les prêts concessionnels de partenaires (c'est-à-dire prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables) par suite de l'adoption de la résolution de FIDA11. Ces prêts sont assortis de conditions concessionnelles: ils ont des échéances à 25 ans ou à 40 ans et un différé d'amortissement de 5 ans pour les prêts à 25 ans et de 10 ans pour les prêts à 40 ans. Des droits de vote sont attribués aux États membres qui font de tels prêts en proportion de l'élément de libéralité dont ces derniers sont assortis. Les fonds provenant de prêts concessionnels de partenaires ont deux composantes: une composante d'emprunt et une composante de fonds propres. La composante de fonds propres est l'élément de libéralité obtenu, calculé sur la base des conditions du prêt et du taux d'actualisation convenu durant la consultation sur la reconstitution des ressources. L'élément de libéralité est enregistré en tant que fonds propres.

Provision pour dépréciation des contributions

Le Fonds a établi une politique applicable aux provisions pour arriérés de contribution des États membres, sans préjudice du statut de créancier privilégié, comme suit:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié(e), une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;

- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions;
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Aux termes de l'article XIII du Règlement financier, « le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds ».

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, incidence de la variation des taux de change comprise.

g) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur à la date à laquelle il a été signé par le Fonds ainsi que par l'emprunteur, à moins que l'accord de financement ne dispose qu'il doit être ratifié, auquel cas, l'accord de financement prend effet à la date à laquelle le Fonds reçoit un instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA

sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts particulièrement concessionnels, c'est-à-dire consentis à des conditions particulièrement concessionnelles sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 40 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 15 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; f) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FFGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres

sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette. La fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTTE comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Le FIDA a mis en place la méthode prospective relative aux pertes de crédit attendues pour calculer une provision pour dépréciation des prêts. Cette méthode tient compte du statut de créancier privilégié du FIDA. Elle est appliquée aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et les titres de dette. Le Fonds est tenu de comptabiliser une correction pour perte de crédit attendue soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

La méthode de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques.

Elle repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la

qualité de crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier. La date d'émission est la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites. Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition en différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute, pour les catégories 1 et 2, ou déduction faite de la correction pour dépréciation, pour la catégorie 3.

Ce modèle de classement repose sur une évaluation relative du risque de crédit (à savoir qu'un prêt affichant les mêmes caractéristiques pourrait être inclus dans la catégorie 1 ou la catégorie 2, en fonction de son risque de crédit à la date d'émission de l'instrument). Par conséquent, la même contrepartie peut avoir des prêts classés dans différentes catégories.

La catégorie 1 regroupe les instruments financiers dits « productifs » qui n'ont pas subi de dégradation importante de leur qualité de crédit depuis leur comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, la perte de crédit attendue est la résultante fondée sur des pondérations probabilistes de défauts possibles au cours des 12 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice. Les actifs à risque faible (ayant valeur d'investissement) sont classés dans la catégorie 1.

La catégorie 2 est celle des instruments financiers dits « sous-productifs », dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale, mais pour lesquels il n'existe pas d'indication objective de dépréciation. Pour ces actifs, la perte de crédit attendue résulte de tous les cas de défaut possibles sur la durée de vie escomptée de l'instrument, pondérée de la probabilité de défaut. Les intérêts perçus sont calculés à partir de la valeur comptable brute.

La catégorie 3 comprend les instruments financiers « improductifs » pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation/défaut à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, une perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif est comptabilisée. Aux termes de la norme IFRS 9, les intérêts sont calculés à partir de la valeur comptable nette. Étant donné que le Fonds comptabilise intégralement les intérêts courus, le calcul se fait sur la base de la valeur brute.

Les transferts d'une catégorie à l'autre dépendent de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Ces transferts, qu'ils résultent d'une amélioration ou d'une dégradation, peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.

Le FIDA a adopté des présomptions réfutables associées au nombre de jours d'arriéré de paiement. Conformément aux procédures applicables en cas de retard dans le service de la dette, les instruments financiers qui présentent des arriérés de plus de 75 jours sont classés dans la catégorie 2 tandis que les instruments financiers dont les arriérés sont supérieurs à 180 jours relèvent de la catégorie 3.

La valeur comptable des instruments financiers est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est porté au compte de résultat.

Les intérêts et les commissions de service relatifs aux instruments financiers classés dans les catégories 1 et 2 sont comptabilisés selon le système de l'exercice, tandis que pour les instruments financiers qui relèvent de la catégorie 3, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus.

h) Investissements

i) Classement et évaluation

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués et comptabilisés sur cette même base au compte de résultat. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

ii) Provision cumulée pour titres au coût amorti

Les titres détenus à leur coût amorti font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée grâce à une méthode des pertes de crédit attendues comparable à la règle comptable appliquée aux prêts. Un modèle de dépréciation reposant sur trois catégories est appliqué en tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit des instruments financiers depuis leur émission. La date d'émission de l'instrument financier est la date à laquelle l'instrument a été acquis par le Fonds. Compte tenu des exigences de la politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenu au coût amorti est classé en catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont « valeur d'investissement », et qu'ils bénéficient ainsi de l'exemption prévue pour les instruments présentant un faible risque de crédit.

i) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents se composent des encaisses et des montants déposés dans des comptes bancaires à vue. Ils comprennent aussi les placements immédiatement convertibles à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les placements au coût amorti ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

j) Titres de participation et de placement

Le Fonds a acquis des titres de participation et de placement dans le secteur privé grâce aux contributions supplémentaires. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat (FVPTL). Ils sont comptabilisés au premier jour et à la date de règlement pour la valeur souscrite. Les gains et les pertes réalisés sont enregistrés dans le compte de résultat à la période correspondante sur la base de la valeur et de la date de règlement. Les variations de la juste valeur peuvent engendrer des gains et des pertes latents qui sont comptabilisés dans le compte de résultat. La juste valeur des titres de participation et de placement découle de la valeur nette de l'actif, et d'un ajustement de liquidité au cas par cas. Ces placements ne remplissant pas les conditions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, ils ne sont pas considérés comme se rapportant à des entités contrôlées, des coentreprises ou des entités associées. Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 9, les titres de participation et de placement ne remplissent pas les conditions requises pour être comptabilisés au coût amorti, et sont donc enregistrés à leur juste valeur au compte de résultat.

k) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint du FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources autres que celles décrites précédemment sont similaires à des donations et sont donc inscrites comme autres produits dans les comptes de l'exercice durant lequel elles sont effectuées.

On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

l) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

m) Cadre pour la soutenabilité de la dette

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement concessionnelles reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaires au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que les commissions de service ne sont pas censées être compensées. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 30 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

n) Emprunteur

Les passifs correspondants sont comptabilisés au coût amorti. Le FIDA a signé plusieurs accords d'emprunt à taux variable avec des institutions souveraines. Le délai de remboursement peut varier de 20 à 40 ans. Le FIDA encourt des pénalités s'il procède à un remboursement anticipé de l'encours des prêts. Les taux d'intérêt sont variables (liés à l'EURIBOR, auquel s'ajoute un spread). Les activités d'emprunt sont désormais soumises au Cadre d'emprunt intégré, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2020 (EB 2020/131(R)/R.21/Rev.1). Les fonds empruntés sont octroyés conformément aux politiques et procédures du FIDA (sauf en ce qui concerne les pays bénéficiaires du CSD).

Les fonds empruntés comprennent les prêts accordés par les pays membres sous formes de prêts concessionnels de partenaires. Ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti.

o) Régimes applicables au personnel

Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnisations en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens

fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19R, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global.

p) Provisions pour cessation de service

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

q) Imposition

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, le FIDA jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège provisoire du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

r) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

s) Actifs corporels et incorporels

Actifs fixes

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

Aménagements et installations	10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Véhicules	5 ans

Droits d'utilisation

Le Fonds comptabilise les droits d'utilisation à la date du début de la location (c'est-à-dire à la date à partir de laquelle l'actif sous-jacent peut être utilisé). Les droits d'utilisation sont calculés au coût de l'actif, diminué des dépréciations accumulées et des moins-values pour dépréciation accumulées, et ajustés au titre de toute réévaluation du passif au titre des loyers. Le coût des droits d'utilisation comprend le montant du passif au titre des loyers comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus et les paiements effectués au titre des loyers à la date

du début de la location ou antérieurement à cette date, diminué de tout montant reçu à titre d'incitation. Les droits d'utilisation sont amortis de manière linéaire sur la durée de la location. Pour déterminer la durée d'un contrat de location, le Fonds considère la période non résiliable stipulée dans le contrat durant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, compte également tenu des options de renouvellement éventuelles dont l'exercice est raisonnablement certain. Dans le cas particulier des contrats pouvant être renouvelés par tacite reconduction après une période initiale de plusieurs années, la détermination de la durée de la location prend en compte la durée de la première période, l'existence de plans de résiliation du contrat pour l'actif loué et toute autre circonstance indiquant une certitude raisonnable de renouvellement. Il convient de noter que, dans les limites autorisées par la norme, le FIDA a décidé de ne pas comptabiliser les droits d'utilisation d'un actif ou les passifs au titre des loyers se rapportant aux contrats de location suivants:

- contrats de location de courte durée, couvrant une période inférieure à 12 mois;
- contrats de location d'actifs de faible valeur. Un actif est considéré comme ayant une « faible valeur » lorsque sa juste valeur, à l'état neuf, est égale ou inférieure à 5 000 USD.

Passif au titre des loyers

À la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le passif au titre des loyers est calculé à la valeur actuelle du reliquat de loyers, diminué du coût moyen de financement au FIDA.

Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

NOTE 3

ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et

sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels les données significatives sont, pour l'essentiel, observables soit directement, soit indirectement pour pratiquement toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

Provision pour dépréciation: méthode de la dépréciation

Gouvernance

Le FIDA calcule et déclare ses dépréciations sur la base du concept de perte de crédit attendue. Le dispositif utilisé pour calculer les pertes de crédit attendues se fonde sur la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et il est validé par la Division du Contrôleur financier et par le Bureau de la gestion globale des risques. Les provisions pour dépréciation ainsi que la méthode relative aux pertes de crédit attendues ont été approuvées par le Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières.

Le modèle des trois catégories

Le FIDA comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti et sur les engagements de prêts. La méthode utilise un modèle comportant trois catégories liées à l'évolution de la qualité de crédit des instruments depuis leur comptabilisation initiale comme indiqué plus haut à la note 2 g v). Les dépréciations sont

comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition dans les différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute ou déduction faite de la correction pour dépréciation.

Pour déterminer s'il y a eu une forte augmentation du risque de crédit depuis l'émission – et donc un transfert depuis ou vers la catégorie 2, une combinaison d'indicateurs de risque quantitatifs et qualitatifs est utilisée.

Le Fonds a mis au point une méthode de notation interne en s'appuyant sur les notations publiques disponibles sur le marché et en calculant des variables de substitution liées aux conditions macroéconomiques (niveau de revenu et niveau de surendettement) et à la zone géographique.

La migration d'un prêt sur l'échelle de notation de crédit interne du Fonds fait l'objet d'un suivi, de la date d'émission de l'instrument à la date de clôture de l'exercice. En cas de forte dégradation de la qualité de crédit de la contrepartie, le prêt est classé en catégorie 2.

À la suite d'une évaluation qualitative, les prêts peuvent être placés sur une liste de surveillance et transférés vers la catégorie 2.

Données d'entrée

La perte de crédit attendue est calculée pour chaque instrument financier. Les principales composantes du calcul sont la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, l'exposition en cas de défaut et le facteur d'actualisation. Le modèle est prospectif: les conditions macroéconomiques actuelles et futures sont intégrées au modèle grâce à des scénarios macrofinanciers. Un certain nombre d'estimations et d'éléments d'appréciation significatifs sont aussi pris en compte dans le modèle.

Probabilité de défaut (PD)

Pour calculer la perte de crédit attendue, le Fonds utilise des taux prospectifs de probabilité de défaut ponctuels. Les taux de PD ponctuels sont calculés à partir des taux de PD couvrant l'ensemble du cycle corrigés en fonction des conditions macroéconomiques projetées.

Les taux de PD pour l'ensemble du cycle expriment la probabilité de défaut fondée sur l'évolution à long terme du risque de crédit. Ils sont calculés à partir des PD associées aux notes externes et sont ajustés pour tenir compte de l'expérience du FIDA en matière de défaut ainsi que de son statut de créancier privilégié. Une fois par an, la PD pour l'ensemble du cycle est réévaluée en fonction des pertes effectives enregistrées par le FIDA.

Les taux cumulés de PD couvrant l'ensemble du cycle utilisés en 2020 sont établis au moyen de notations internes selon la méthode détaillée ci-après.

Chaque instrument détenu dans le portefeuille du Fonds reçoit une PD interne. Pour calculer les pertes de crédit attendues pour les instruments des catégories 1 et 2, une probabilité de défaut est calculée à partir de la PD intégrée dans les notes officielles observables calibrée en fonction de l'expérience du Fonds compte tenu des données historiques du FIDA en matière de défaut.

Pour les expositions non notées, une méthode a été mise au point pour calculer, à partir du portefeuille noté, des variables de substitution fondées sur des indicateurs tels que le niveau de revenus, la région ou le niveau de surendettement. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PD a été fixée à 100%.

La perte en cas de défaut (PCD) est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. Une PCD est affectée à chaque instrument pour indiquer le montant que le Fonds s'attend à perdre sur chaque dispositif en cas de défaut de l'emprunteur. Pour les instruments financiers relevant des catégories 1 et 2, la PCD a été déterminée en lien avec le secteur souverain et calibrée pour tenir compte de l'expérience du Fonds en matière de recouvrement et de son statut de créancier privilégié. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PCD a été déterminée sur la base des données historiques du FIDA ainsi que de l'expérience d'autres institutions multilatérales de développement, et est actuellement de 30%.

L'exposition en cas de défaut (ECD) est l'exposition attendue en cas de défaut. Elle est évaluée à partir des flux de trésorerie contractuels actualisés. Le facteur d'actualisation est le taux d'intérêt contractuel effectif de l'instrument financier, étant donné que les conditions de prêt appliquées par le FIDA ne prévoient pas actuellement d'appliquer de frais supplémentaires (commission d'engagement, par exemple). L'ECD étant modélisée au niveau de chaque instrument, tous les flux de trésorerie futurs attendus, notamment les décaissements, les annulations, les remboursements anticipés et les intérêts sont pris en compte. L'ECD associe des flux de trésorerie réels et contractuels, et les décaissements et remboursements futurs sont modélisés en fonction de la propre expérience du Fonds.

Scénarios macroéconomiques. À la différence du modèle des pertes subies, la méthode de dépréciation de la norme IFRS 9 est prospective. Son point de départ est la perception par le FIDA des conditions macroéconomiques présentes et futures, et l'environnement de crédit. Le FIDA tient compte de tout un ensemble de résultats en s'appuyant sur des pondérations probabilistes. L'objectif est de rendre compte de l'éventuel caractère non linéaire de la dépendance des pertes de crédit attendues vis-à-vis des conditions économiques. Les simulations macroéconomiques prospectives s'appuient sur des scénarios neutres, positifs et pessimistes. Chaque scénario est assorti d'une probabilité d'occurrence fondée sur un avis d'expert et les meilleures pratiques en vigueur. Les probabilités attribuées aux scénarios optimistes et pessimistes indiquent soit un équilibre soit un biais dans un sens ou l'autre afin de rendre compte de la répartition perçue des risques de manière prospective.

Compte tenu d'un avis d'expert, la direction peut appliquer des ajustements temporaires à une provision pour dépréciation établie en fonction des pertes de crédit attendues afin de tenir compte de facteurs supplémentaires qui ne sont pas explicitement intégrés dans la modélisation des pertes de crédit attendues ou dans les notes relatives au risque de crédit (par exemple, les scénarios importants ou les événements représentatifs de l'expérience particulière du Fonds).

NOTE 4**SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS****Ventilation des soldes (consolidés)**Tableau 1
Au 31 décembre

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Liquidités non soumises à restrictions	472 208	308 219
Liquidités soumises à restrictions	90	90
Sous-total des liquidités	472 298	308 309
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 240 605	1 212 921
Placements soumis à restrictions	242	249
Sous-total des placements	1 240 847	1 213 170
Total des liquidités et placements	1 713 145	1 521 479

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2
Au 31 décembre

Entité	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	1 165 342	1 003 921
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	100 049	81 381
Fonds fiduciaire PPTE	3 594	4 139
Fonds supplémentaires	237 291	174 944
Fonds fiduciaire espagnol	67 433	77 025
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 829	18 787
Fonds fiduciaire de l'ASAP	123 607	161 282
Total des liquidités et placements	1 713 145	1 521 479

a) Liquidités et placements soumis à restrictions

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie locale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2020, les liquidités et les placements, y compris les sommes à payer sur les achats de titres et les sommes à recevoir, se chiffraient à 1 713,1 millions d'USD (2019 – 1 521,5 millions d'USD), répartis comme suit:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Liquidités	472 298	308 309
Titres à revenu fixe	1 185 671	1 208 819
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	2 871	1 624
Dépôts à terme et autres effets bancaires	58 573	4 449
(Perte)/gain latent sur contrats à terme	243	399
(Perte)/gain latent sur swaps	(6 511)	(2 121)
Total des liquidités et placements	1 713 145	1 521 479
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	13 051	14 585
Sommes à payer sur achats de titres	(13 156)	(18 137)
Total des placements	1 713 040	1 517 927

c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

Monnaie	En milliers d'USD	
	2020	2019
Renminbi chinois	14 309	18 132
Euro	1 041 739	814 955
Yen japonais*	10 526	(7 107)
Livre sterling*	15 709	(64 264)
Dollar des États-Unis	630 757	756 211
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 713 040	1 517 927

* Ce montant comprend les positions ouvertes sur contrats de change à terme moins les positions ouvertes en dollars des États-Unis pour un montant équivalent.

d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2020	2019
1 an ou moins	857 409	622 426
1 à 5 ans	809 034	820 817
5 à 10 ans	46 068	74 684
Plus de 10 ans	529	-
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 713 040	1 517 927

Au 31 décembre 2020, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 17 mois (22 mois en 2019).

e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à différents risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de garde et risque de liquidité.

Le Fonds gère son portefeuille conformément à son Exposé de la politique de placement et aux lignes directrices en ce domaine, qui ont pour objet de réduire différents risques financiers en imposant des restrictions sur, entre autres, les instruments admissibles.

- i) Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices
- ii) Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g) Risque de crédit).
- iii) La valeur à risque conditionnelle mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.
- iv. La durée mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes catégories d'actifs sont indiqués dans le tableau 8 ci-après.

f) Risque de marché

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2020 et 2019. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 6

Classe d'actifs	Allocation	
	%	En millions d'USD
Liquidités	28,0	325,8
Swaps	(0,5)	(6,1)
Dépôts à terme	-	0,5
Obligations d'État/d'organismes publics multimarchés	42,4	494,0
Obligations multimarchés	30,1	351,1
Total	100,0	1 165,3

Tableau 7

Classe d'actifs	Allocation	
	%	En millions d'USD
Liquidités	16,4	165,0
Swaps	(0,2)	(1,8)
Dépôts à terme	-	-
Obligations d'État/d'organismes publics multimarchés	49,0	492,0
Obligations multimarchés	34,8	348,7
Total	100,0	1 003,9

Tableau 8

Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Portefeuille de liquidités multimarchés	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille en renminbis chinois	Zéro
Portefeuille d'actifs et de passifs	Taux de rendement des remboursements de dette
Programme de services de conseil et de gestion des réserves – RAMP (Banque mondiale)	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de couverture	Pas d'indice de référence

L'exposition au risque de marché est gérée par la modification de la durée du portefeuille.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- Portefeuille de liquidités multimarchés: la durée effective demeurera dans une fourchette maximale de 0,5 an à 1 an par rapport à la valeur de référence;
- Portefeuille d'actifs et de passifs: la durée effective ne dépassera pas deux ans.

La durée effective du portefeuille de placements (FIDA seulement) aux 31 décembre 2020 et 2019 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 9.

Tableau 9

Duration moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement) Au 31 décembre

Portefeuille	Portefeuille		Référence	
	2020	2019	2020	2019
Liquidités opérationnelles	-	-	-	-
Portefeuille de liquidités multimarchés	0,4	0,3	0,4	0,4
Portefeuille en renminbis chinois	0,0	0,0	0,0	0,0
Portefeuille d'actifs et de passifs	1,0	0,7	0,5	0,5
Portefeuille de couverture	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Banque mondiale – RAMP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Duration moyenne totale	0,6	0,5	0,5	0,4

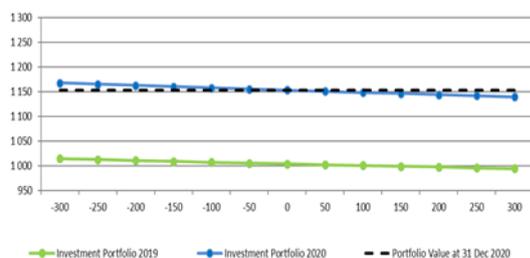
L'analyse de sensibilité du portefeuille du FIDA présentée au tableau 10 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Tableau 10
Analyse de sensibilité du portefeuille du FIDA

	2020		2019	
Variation de la courbe de rendement en points de base	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	15	1 180	11	1 014
-250	12	1 178	9	1 013
-200	10	1 175	7	1 011
-150	7	1 173	5	1 009
-100	5	1 170	3	1 007
-50	2	1 168	2	1 006
0	1 165	1 004		
50	-2	1 163	-2	1 002
100	-5	1 161	-3	1 001
150	-7	1 159	-5	999
200	-9	1 156	-6	998
250	-11	1 154	-8	996
300	-13	1 152	-9	995

Le graphique ci-après illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(en millions d'USD)



Au 31 décembre 2020, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 13 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 15 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

g) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de

placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11
Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la politique de placement
Critères en vigueur au 31 décembre 2020

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's et Moody's)
Marché monétaire	A- ^a
Titres à revenu fixe: nominaux ou indexés sur l'inflation	
• Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	A-
• Titres d'émetteurs supranationaux	A-
• Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
• Obligations sécurisées	A-
• Obligations d'entreprises	A-
• Obligations remboursables à vue	A-
Dérivés: à des fins de couverture seulement	
• Contrats de change à terme	Note minimale des titres de la contrepartie: A-
• Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés	(S&P) ou A- (Fitch) ou A3 (Moody's) ^b
• Swaps de taux d'intérêt	
• Swaps de devises	
• Swaps de défaut de crédit	
• Échange d'actifs	

^a Tout autre critère d'admissibilité approuvé par le Président sera également applicable.

^b La note qui doit être supérieure à la note plancher n'est pas la meilleure des notes attribuées par les trois agences (Standard and Poor's, Moody's et Fitch), mais la deuxième. (Pour les notes de Moody's, une échelle de notation équivalente sera appliquée.)

Au 31 décembre 2020, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 12).

Tableau 12
Notes de crédit moyennes^a par classe d'actifs
Aux 31 décembre 2020 et 2019

Portefeuille	Note de crédit moyenne ^a	
	2020	2019
Liquidités opérationnelles	P-2	P-3
Portefeuille d'actifs et de passifs ^b	A1	A1
Portefeuille de liquidités multimarchés	aAA	Aaa

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2020 et 2019.

^b Environ 11% du portefeuille d'actifs et de passifs est détenu sous forme de liquidités opérationnelles (y compris un prêt de 200 millions d'euros de l'Agence française de développement) dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA et bénéficiant d'une notation de crédit au moins équivalente à P3 ou BBB telle que signalée par S&P.

h) Risque de change

Le risque de change désigne le risque de pertes découlant de la variation des taux de change. Le cadre de gestion actif-passif du FIDA est fondé sur le principe consistant à gérer correctement la composition par monnaie de ses actifs et passifs en vue de limiter les pertes résultant de fluctuations ou d'une réduction non souhaitée de la capacité de financement du Fonds.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le Fonds entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que la composition en monnaies de ses entrées de fonds projetées concorde avec celle de ses sorties de fonds pour les 24 mois à venir.

i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face, s'il y a lieu, aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux remboursements de dettes et aux dépenses administratives.

Le risque de liquidité du FIDA est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale (ELM). En vertu de la Politique de liquidité du Fonds, le montant des actifs très liquides détenus dans son portefeuille doit, en 2020, demeurer à un niveau supérieur à 60% de l'exigence de l'ELM, c'est-à-dire du montant des décaissements annuels bruts prévus (sorties), y compris les éventuels besoins supplémentaires dus à des chocs de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2020 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 639,0 millions d'USD, qui est couvert par le solde du portefeuille de placements (1 165,3 millions d'USD).

j) Adéquation des fonds propres

Le principal indicateur d'adéquation des fonds propres utilisés en interne est le ratio des fonds propres utilisables. Ce ratio permet de déterminer le degré d'emploi des fonds propres du FIDA et le volume de ressources disponibles pour les engagements futurs. Dans le but de garantir une solide capitalisation du Fonds et le maintien systématique d'une bonne note de crédit, la trajectoire d'utilisation des fonds est gérée dans les limites imposées par des seuils de tolérance appropriés, ce qui indique que le FIDA dispose de suffisamment de fonds propres pour couvrir les pertes prévues et imprévues liées aux risques fondamentaux et autres inhérents à ses opérations. Au 31 décembre 2020, le ratio des fonds utilisables du FIDA se trouvait dans les limites établies dans sa Politique d'adéquation des fonds propres.

NOTE 5

TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	0	-
Fonds supplémentaires	10 301	-
(Pertes)/gains latents	(2 021)	-
Monnaies	(69)	-
Titres de participation et de placement	8 211	-

NOTE 6

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	153 412	188 869
Ajustement sur la base de la juste valeur	113	(654)
Billets à ordre à encaisser	153 525	188 215
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	413 633	614 805
Contributions supplémentaires	277 875	294 406
Total	691 508	909 211
Ajustement sur la base de la juste valeur	(2 327)	(12 847)
Contributions à recevoir	689 181	896 364
Instruments de contribution conditionnels	(61 406)	(72 551)
Total billets à ordre et contributions à recevoir	627 775	1 012 028

a) Reconstitution des ressources

Des précisions sur les contributions et paiements sont données à l'appendice H. FIDA11 est entrée en vigueur le 14 août 2018. La Consultation sur FIDA12 s'est tenue durant l'exercice 2020.

b) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 3 de l'appendice H.

c) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

d) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2020, le montant des contributions à recevoir et des billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 61,4 millions d'USD (72,5 millions d'USD au 31 décembre 2019).

NOTE 7

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CONTRIBUTIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Solde en début d'exercice	121 798	121 630
Augmentation nette de la provision	(1 229)	168
Solde en fin d'année	120 569	121 798
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	34 993	36 045
Sommes à recevoir des contribuants b)	85 576	85 753
Total	120 569	121 798

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2020, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusque et y compris FIDA10, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
	29 358	29 358
Troisième reconstitution		
Libye	5 035	6 087
République populaire démocratique de Corée	600	600
	5 635	6 687
Total	34 993	36 045

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-après:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Contributions initiales		
Comores	9	8
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 176	83 175
Troisième reconstitution des ressources		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	-	10
	2 400	2 410
Dixième reconstitution		
Kenya	-	168
	0	168
Total	85 576	85 753

NOTE 8

AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Sommes à recevoir sur cessions de titres	13 051	14 585
Créances pour remboursement des dépenses du siège	8 611	7 889
Autres sommes à recevoir	5 658	17 548
Total	27 320	40 022

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 9**a) Immobilisations et actifs incorporels**

Tableau 1

	<i>(en millions d'USD)</i>		
	<i>1^{er} janv. 2020</i>	<i>Augmentation/ (Diminution)</i>	<i>31 déc. 2020</i>
Coût			
Informatique - matériel	5,7	0,6	6,3
Informatique - logiciels	27,4	2,2	29,6
Véhicules	1,3	0,2	1,5
Mobilier et installations	0,5	0,1	0,6
Aménagements des locaux loués	1,8	-	1,8
Coût total	36,7	3,1	39,8
Amortissement cumulé			
Informatique - matériel	(4,3)	(0,6)	(4,9)
Informatique - logiciels	(14,7)	(2,8)	(17,5)
Véhicules	(0,6)	(0,3)	(0,9)
Mobilier et installations	(0,4)	-	(0,4)
Aménagements des locaux loués	(1,1)	(0,1)	(1,2)
Total dotation aux amortissements	(21,1)	(3,8)	(24,9)
Immobilisations nettes	15,6	(0,7)	14,9

b) Droits d'utilisation et dettes au titre des loyers

Les droits d'utilisation comptabilisés concernent principalement les droits issus de l'accord de location-exploitation du bâtiment du siège qui couvre une période de 12 ans.

Tableau 2

	<i>(en millions d'USD)</i>			
	<i>1^{er} janv. 2020</i>	<i>Augmentation/ (Diminution)</i>	<i>Variations de change</i>	<i>31 déc. 2020</i>
Coût				
Droits d'utilisation	107,2	-	8,6	116,9
Amortissement cumulé				
Droits d'utilisation	(8,6)	(11,3)	2,1	(18,8)
Droits d'utilisation nets (actif)	98,6	(11,3)	11,3	98,0
Passif au titre des loyers	(98,6)	9,3	(8,8)	(98,1)

NOTE 10**PRÊTS****a) Analyse des soldes des prêts**

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
FIDA	8 176 703	7 613 808
Fonds fiduciaire espagnol	271 394	241 908
Total	8 448 097	7 855 716
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 312 272)	(1 280 406)
Total	7 135 825	6 575 310

Les tableaux ci-après fournissent des détails concernant les prêts approuvés (déduction faite des annulations), les soldes non décaissés et les remboursements. Les soldes comprennent des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
FIDA et PSA		
Prêts approuvés	16 444 187	15 238 838
Solde non décaissé	(4 747 273)	(4 527 463)
Remboursements	(3 540 486)	(3 117 946)
	8 156 428	7 593 429
Intérêts/principal à recevoir	20 276	20 379
Encours des prêts en valeur nominale	8 176 704	7 613 808
Ajustement sur la base	(1 295 908)	(1 265 264)
Encours des prêts	6 880 795	6 348 544

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Fonds fiduciaire espagnol		
Prêts approuvés	344 975	317 401
Solde non décaissé	(27 252)	(44 386)
Remboursements	(47 050)	(31 625)
	270 673	241 390
Intérêts/principal à recevoir	721	518
Encours des prêts en valeur nominale	271 394	241 908
Ajustement sur la base	(16 365)	(15 142)
Encours des prêts	255 029	226 766

Tableau 4

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Montants consolidés		
Prêts approuvés	16 789 162	15 556 239
Solde non décaissé*	(4 774 525)	(4 571 849)
Remboursements	(3 587 536)	(3 149 571)
	8 427 101	7 834 819
Intérêts/principal à recevoir	20 997	20 897
Encours des prêts en valeur nominale	8 448 097	7 855 716
Ajustement sur la base	(1 312 273)	(1 280 406)
Encours des prêts	7 135 825	6 575 310

*Ce solde comprend un montant de 3,2 milliards d'USD (3,04 milliards d'USD en 2019) correspondant aux engagements pour les décaissements de prêts et un montant de 1,5 milliard d'USD (1,53 milliard d'USD en 2019) pour les prêts approuvés mais pour lesquels les conditions régissant les décaissements ne sont pas encore remplies.

On trouvera à l'appendice I un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 8 358 millions d'USD.

b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts par entité se décompose comme suit:

Tableau 5a

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	104 833	88 247
Fonds fiduciaire espagnol	2 714	2 041
Provision cumulée pour dépréciation	107 547	90 288
Provision relative à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 200	15 200
	122 747	105 488
Ajustement sur la base de la juste valeur	(19 377)	(17 298)
Total	103 370	88 190

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 5b

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2020	2019
Solde en début d'exercice	105 488	121 415
Variation de la provision	17 019	(14 601)
Variations de change	150	(1 326)
Solde en fin d'exercice	122 747	105 488
Ajustement sur la base de la juste valeur	(19 377)	(17 298)
Total	103 370	88 190

Aux fins du calcul des dépréciations, conformément à la norme IFRS 9, les prêts comptabilisés au coût amorti sont répartis dans trois catégories.

Catégorie 1: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur 12 mois.

Catégorie 2: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur leur durée de vie totale.

Catégorie 3: la dépréciation est calculée en fonction de la perte de crédit attendue sur toute la durée de vie de chaque actif.

Le tableau ci-après fournit des détails relatifs aux provisions cumulées par catégorie et par entité.

Tableau 6

Montants consolidés	2020 (en millions d'USD)		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	12,9	0,3	13,2
Catégorie 2	27,6	1,9	29,5
Catégorie 3	64,3	0,5	64,8
Provision pour dépréciation	104,8	2,7	107,5
Allègement de la dette d'Haïti	15,2	-	15,2
Sous-total	120,0	2,7	122,7
Juste valeur	(19,2)	(0,1)	(19,3)
Total	100,8	2,6	103,4

Tableau 7

Montants consolidés	2019 (en millions d'USD)		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	6,3	0,2	6,5
Catégorie 2	20,2	1,5	21,7
Catégorie 3	61,7	0,4	62,1
Provision pour dépréciation	88,2	2,1	90,3
Allègement de la dette d'Haïti	15,2	-	15,2
Sous-total	103,4	2,1	105,4
Juste valeur	(17,2)	(0,1)	(17,3)
Total	86,2	1,9	88,1

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble du portefeuille de prêts, avec une répartition par catégorie et par exposition (encours des prêts et engagements non utilisés) au 31 décembre 2020. Les pertes de crédit attendues pour 2020 prennent en compte l'impact macroéconomique de la pandémie de COVID-19.

Tableau 8

Montants consolidés	2020 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	10 072,5	13,1
Catégorie 2	1 405,4	29,6
Catégorie 3	215,9	64,8
Total	11 693,8	107,5
Exposition:		
Encours des prêts	8 427,1	
Engagements de prêts	3 266,7	
Total	11 693,8	

Tableau 9

Montants consolidés	2019 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	9 463,4	6,5
Catégorie 2	1 207,9	21,7
Catégorie 3	207,0	62,1
Total	10 878,3	90,3
Exposition:		
Encours des prêts	7 834,8	
Engagements de prêts	3 043,5	
Total	10 878,3	

Le tableau ci-après donne des indications relatives aux transferts entre catégories durant l'année.

Tableau 10

Montants consolidés	2020 (en millions d'USD)			
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
Exposition au 1^{er} janvier 2020	9 463,4	1 207,9	207,0	10 878,3
Transfert vers la Catégorie 1	(167,4)	167,4	-	-
Transfert vers la Catégorie 2	-	-	-	-
Transfert vers la Catégorie 3	-	-	-	-
Nouveaux actifs émis ou acquis	751,7	10,1	-	761,8
Remboursements d'amortissements	(348,6)	(41,8)	-	(390,4)
Monnaies	373,5	61,7	8,9	444,1
Exposition au 31 décembre 2020	10 072,6	1 405,3	215,9	11 693,8
Exposition par type d'actifs:				
Encours des prêts	7 059,5	1 151,7	215,9	8 427,1
Engagements de prêts	3 013,1	253,6	-	3 266,7
Exposition au 31 décembre 2020	10 072,6	1 405,3	215,9	11 693,8

Le tableau ci-après fournit une analyse de sensibilité du provisionnement du portefeuille de prêts aux variations des scénarios macroéconomiques utilisés pour déterminer le niveau de dépréciation.

Tableau 11

(en millions d'USD)	Neutre	Optimiste	Pessimiste	Scénario
				fondé sur des pondérations probabilistes
Catégorie 1	7,7	5,9	27,5	13,1
Catégorie 2	26,0	22,9	42,1	29,9
Catégorie 3	64,8	64,8	64,8	64,8
Total	98,5	93,6	134,4	107,8

c) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts classés en catégorie 3 avaient été comptabilisés en tant que produit, le produit des prêts indiqué dans le l'état du résultat global pour l'exercice 2020 aurait été supérieur de 1 777 500 USD (1 788 857 USD en 2019).

d) Risque de marché

Le portefeuille de prêts du FIDA est bien diversifié. Les prêts sont octroyés aux États membres conformément au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). On trouvera à l'appendice I un récapitulatif de la répartition géographique, une analyse du portefeuille en fonction des conditions de prêt ainsi que des informations sur la structure des échéances.

e) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de

la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée.

NOTE 11

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1

2020	En millions d'USD		
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts au coût amorti
Niveau 1			
Liquidités et soldes bancaires	472	-	-
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	1 241	-
Niveau 2			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	-	-
Encours des prêts	-	-	7 028
Titres participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	-	8
Total	472	1 249	7 028

Tableau 2

2019	En millions d'USD		
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts au coût amorti
Niveau 1			
Liquidités et soldes bancaires	308	-	-
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	924	-
Niveau 2			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	289	-
Encours des prêts	-	-	6 481
Total	308	1 213	6 481

Les contributions, le passif lié à l'emprunt, les dons non décaissés, les recettes reportées et les titres de participation et de placement sont comptabilisés à la juste valeur de niveau 2.

NOTE 12**INITIATIVE PPTE****a) Impact de l'Initiative PPTE**

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 245 170 000 USD au cours de la période 1998-2020. On trouvera à l'appendice E2 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice J contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Le FIDA devrait recevoir du Conseil d'administration en 2021 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2020 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 184 842 490 USD (182 941 074 USD en 2019), en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan. Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8 382 281 USD (8 367 489 USD en 2019).

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Solde en début d'exercice	8 989	11 375
Variation de la provision	(2 546)	(2 345)
Variations de change	291	(41)
Solde en fin d'exercice	6 734	8 989
Ajustement sur la base de la juste valeur	(2 023)	(2 703)
Total	4 711	6 286

NOTE 13**MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Sommes à payer sur achats de titres	13 156	18 136
Engagements au titre de l'AMACS	159 089	138 148
Autres sommes à payer et engagements exigibles	77 070	81 577
Total	249 315	237 861

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 200,8 millions d'USD (162,1 millions d'USD en 2019) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 14**DONS NON DÉCAISSÉS**

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
FIDA	119 751	123 619
Fonds supplémentaires	180 878	200 715
ASAP	89 894	122 823
Solde en fin d'année	390 523	447 157
Ajustement sur la base de la juste valeur	(210)	(8 889)
Dons non décaissés	390 313	438 268

NOTE 15**RECETTES REPORTÉES**

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Total	424 752	384 694
Ajustement sur la base de la juste valeur	(27 294)	(23 474)
Recettes reportées	397 458	361 220

NOTE 16**PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT**

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus. Il correspond également à la juste valeur du passif lié à l'emprunt.

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
FIDA	1 154 525	741 573
Fonds fiduciaire espagnol	311 151	297 966
Total du passif lié à l'emprunt	1 465 676	1 039 539

La structure des échéances du passif lié à l'emprunt du FIDA était la suivante:
Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
FIDA		
0-1 ans	35 826	14 535
1-2 ans	47 889	25 347
2-3 ans	47 889	36 451
3-4 ans	178 401	43 934
	161	
4-10 ans	118	220 731
Plus de 10 ans	683 402	400 575
Total	1 154 525	741 573

NOTE 17**PRODUIT DES PRÊTS**

Ce montant solde représente les montants échus et reçus à titre d'intérêts sur le portefeuille de prêts du FIDA.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
FIDA	68 085	68 669
Fonds fiduciaire espagnol	2 093	1 969
Total	70 178	70 638

NOTE 18**PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)**

Au 31 décembre 2020, les fonds gérés du portefeuille du FIDA s'élevaient à 1 165 millions d'USD (1 004 millions d'USD en 2019).

b) Instruments dérivés

Le FIDA procède à des investissements de portefeuille dans des instruments dérivés à des fins de couverture, principalement pour gérer la durée du sous-portefeuille des actifs et des passifs et du sous-portefeuille de liquidités multimarchés.

i) Contrats à terme normalisés

Le FIDA n'avait aucun contrat de change à terme en cours au 31 décembre 2020. Durant l'exercice 2020, les gains réalisés au titre des contrats à terme se sont établis à 1,18 million d'USD (contre des pertes réalisées de 0,64 million d'USD en 2019).

ii) Swaps

Les portefeuilles d'actifs du FIDA utilisent des instruments dérivés tels que les swaps pour protéger les positions contre le risque de taux d'intérêt. Les positions couvertes ont des échéances moyennes ou longues et correspondent à des obligations à taux fixe converties de fait en instruments à taux variables.

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	
Montant notionnel en cours des swaps	262 520	
Actifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	-	
Passifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	(6 378)	
(Pertes)/gains nets latents sur les swaps	(6 378)	
Fourchette des échéances des swaps	0,9 à 5,1 ans	

iii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2020, les contrats à terme de gré à gré affichaient une perte latente de 2,87 millions d'USD (0,46 million d'USD en 2019). À la même date, leurs échéances étaient de 104 jours (71 jours au 31 décembre 2019).

c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 10,3 millions d'USD (produit brut de 30,2 millions d'USD en 2019).

Tableau 2

<i>Juste valeur</i>	2020	2019
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	10 488	14 554
(Pertes)/gains réalisés et latents sur contrats à terme/options/swap	(6 046)	(2 991)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	460	6 317
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	5 380	12 298
Total	10 282	30 178

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

Tableau 5

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
FIDA	6 257	24 614
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	3 286	3 779
Fonds fiduciaire PPTE	15	96
Fonds fiduciaire espagnol	199	1 193
Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	223	519
ASAP	1 884	5 005
Fonds supplémentaires	1 118	2 551
À déduire: recettes reportées/reclassées	(2 700)	(7 579)
Total	10 282	30 178

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA uniquement s'est établi à 0,55% net de charges en 2020 (2,13% net de charges en 2019).

NOTE 19**RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES**

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le

paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

<i>Montants consolidés</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Remboursement par le gouvernement hôte	8 065	7 972
Recettes provenant d'autres sources	2 900	2 104
Total	10 965	10 076

NOTE 20

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
FIDA	20 548	18 410
ASAP	4 953	14 582
Fonds supplémentaires	90 188	121 870
Total	115 689	154 862

NOTE 21

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
FIDA	169 991	164 702
Autres entités	17 546	17 408
Total	187 537	182 110

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 22

EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

a) Agents du FIDA

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Plan AMACS géré par la FAO.

En 2020, les effectifs en équivalents temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Tableau 1

Équivalent temps plein	<i>Cadre organique</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total</i>
Budget administratif du FIDA	359	185	544
APO/SPO*	20	-	20
Autres	24	10	34
Fonds programmatiques	19	3	22
Total 2020	422	198	620
Total 2019	371	201	572

* Cadre associé/attaché de programme

b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) Pensions

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2019. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel s'élevant à 0,5% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2020 s'est élevé à 13 245 834,64 USD (12 013 327 USD en 2019).

d) Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2020, par une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation: 1,5%; rendement des placements: 3,0%; augmentations de salaires prévues: 1,6%; augmentation des frais médicaux: 4,05%; inflation: 1,6%; taux de change. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2020 était de 159 089 263 USD. Les états financiers des exercices 2020 et 2019 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)	(159 089)	(138 148)
Actifs du plan	100 062	91 495
Excédent/(déficit)	59 027	(46 653)
Variations annuelles		
Solde d'ouverture (déficit)	(46 653)	(34 084)
Contributions versées	-	10 115
Charges d'intérêts	(999)	(976)
Coût actuel des prestations	(6 426)	(4 712)
Gain/(perte) actuariel	(13 516)	(19 271)
Intérêts sur soldes	3 039	3 609
Variations de change	5 528	(1 334)
Solde de clôture (déficit)	(59 027)	(46 653)
Passif (correspondant à des prestations antérieures)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(138 148)	(113 189)
Charges d'intérêts	(6 426)	(4 712)
Coût actuel des prestations	(999)	(976)
Gain/(perte) actuariel	(13 516)	(19 271)
Provision au 31 décembre	(159 089)	(138 148)
Actif du plan		
Total de l'actif au 1 ^{er} janvier	91 495	79 105
Contributions versées	-	10 115
Intérêts sur soldes	3 039	3 609
Variations de change	5 528	(1 334)
Total de l'actif au 31 décembre	100 062	91 495

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA relatif au fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2015.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2020, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 7 425 228 USD (5 687 854 USD en 2019).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2020, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 100 061 202 USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2020 s'élève à 100 051 202 USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2020:

Tableau 3

<i>Incidence</i>	<i>Engagements</i>
Hausse des frais médicaux:	
4,45% au lieu de 3,45%	44,9
3,45% au lieu de 2,45%	(35,2)

NOTE 23

FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Frais de gestion des placements	660	686
Autres charges	1 241	1 086
Total	1 901	1 772

NOTE 24

DÉPENSES AU TITRE DES DONNS

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
FIDA	44 867	79 347
Fonds supplémentaires	58 002	103 886*
ASAP	2 441	11 058
Total	105 310	194 291

* En 2019, dans le cadre d'une initiative financée par des fonds supplémentaires, un montant de 28,4 millions d'USD a été accordé au nom des donateurs à titre de contribution au secteur privé.

NOTE 25

DÉPENSES AU TITRE DU CSD

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
<i>FIDA seulement</i>		
Dépenses au titre du CSD	172 396	174 690
Total	172 396	174 690

NOTE 26

AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

Montants consolidés	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Encours des prêts	22 207	(21 788)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	2 079	(10 993)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(796)	(754)
Encours net des prêts	23 490	(33 535)
Dons non décaissés	8 680	(10 745)
Total	14 810	(44 280)

NOTE 27**GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Tableau 1

Année	Dollar des États-Unis
2020	1,44498
2019	1,38610
2018	1,39053

Les variations de change sont les suivantes:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	251 423	(21 794)
Autres entités	11 629	(5 287)
Total des variations sur l'année	263 052	(27 081)

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	144 710	171 791
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	2 021	(8 392)
Montants nets à recevoir/à payer	(13 038)	(975)
Encours des prêts et des dons	268 650	(17 119)
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	19 819	(1 351)
Contributions des États membres	(14 400)	756
Total des variations sur l'année	263 052	(27 081)
Solde de clôture au 31 décembre	407 762	144 710

NOTE 28**DÉPENSES AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela correspond à l'impact global net des nouveaux allègements consentis au titre de l'Initiative PPTE ou Top Ups, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

NOTE 29**ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA ET AUTRES SERVICES**

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Fonds vert pour le climat	(312)	-
Coalition internationale pour l'accès à la terre	766	(559)
Total	454	(599)

NOTE 30**ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS****a) Éléments de passif éventuels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 12 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice J.

Le FIDA a un passif éventuel de 1 005,1 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (1 061,5 millions d'USD en 2019). En particulier, au 31 décembre 2020, les financements au titre des projets CSD décaissables mais en attente de décaissement parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 703,2 millions d'USD (691,0 millions d'USD en 2019), et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 301,9 millions d'USD (370,4 millions d'USD en 2019).

b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2020, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 61,4 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil d'administration des principes qui le sous-tendent, qui ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015; une réforme du CSD a, par ailleurs, été réalisée en 2019 dans le but de renforcer le mécanisme de

compensation. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçu au titre du CSD en sus des contributions ordinaires.

En 2016, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant au paiement des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 1 419,3 millions d'USD au 31 décembre 2020 (1 246,9 millions d'USD au 31 décembre 2019). Les compensations reçues à ce jour au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) s'élevaient à 34 millions d'USD (30,5 millions d'USD en 2019).

NOTE 31

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

NOTE 32

PARTIES LIÉES

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2020. Sont concernées les transactions avec les principaux dirigeants des États membres (auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable), et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président, les Vice-Présidents adjoints et le Directeur et Chef de Cabinet, qui ont les attributions et les compétences nécessaires pour planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autres que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Traitements et indemnités	1 632	1 747
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	368	398
Autres parties concernées	-	-
Total*	2 000	2 145
Total charges à payer	447	499
Total montants à recevoir	-	3

* La baisse en 2020 est principalement due à la transition.

NOTE 33

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont transmis au Comité d'audit pour examen et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2021. Les états financiers consolidés de l'exercice 2020 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2022. Les états financiers consolidés de l'exercice 2019 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-quatrième session, en février 2021.

État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres:

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2020^a

(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Algérie	-	-	86	-	86
Allemagne	31 183	8 505	36 708	-	76 396
Angola	-	-	7	-	7
Arabie saoudite	3 226	-	196	-	3 422
Australie	2 721	-	384	-	3 105
Autriche	756	-	-	-	756
Bangladesh	-	-	49	-	49
Belgique	10 214	1 960	169 606	-	181 780
Canada	17 354	-	21 274	-	38 628
Chine	4 451	-	5 894	-	10 345
Colombie	-	-	25	-	25
Danemark	52 545	4 644	3 956	-	61 145
Espagne	11 838	-	6 141	-	17 978
Estonie	-	-	440	-	440
États-Unis d'Amérique	-	617	1 200	-	1 817
Fédération de Russie	1 356	-	144	-	1 500
Finlande	2 834	5 532	7 223	-	15 589
France	1 031	1 554	10 750	-	13 336
Ghana	-	-	86	-	86
Grèce	-	-	86	-	86
Hongrie	-	-	400	-	400
Inde	-	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	50	-	50
Irlande	6 602	-	5 806	-	12 408
Islande	-	-	19	-	19
Italie	31 222	7 364	37 450	-	76 037
Japon	3 692	3 567	4 231	-	11 490
Jordanie	-	-	153	-	153
Koweït	-	-	134	-	134
Liban	-	-	96	-	96
Luxembourg	2 085	-	9 382	-	11 467
Malaisie	-	-	28	-	28
Maroc	-	-	50	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	92
Nigéria	-	-	50	-	50
Norvège	36 548	2 604	7 837	-	46 988
Nouvelle-Zélande	730	-	65	-	795
Pakistan	-	-	25	-	25
Paraguay	-	-	15	-	15
Pays-Bas	113 071	9 950	12 383	-	135 404
Portugal	142	-	714	-	855
Qatar	-	-	122	-	122
République de Corée	4 175	6 810	882	-	11 866
Royaume-Uni	19 074	-	16 919	-	35 993
Sénégal	-	-	109	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	88
Suède	15 282	4 427	30 851	-	50 561
Suisse	15 251	2 524	30 367	-	48 143
Suriname	2 000	-	-	-	2 000
Turquie	-	-	47	-	47
Total	389 383	60 058	423 620	-	873 061

^a Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

Tableau 2

**Entités hors États membres et autres sources:
État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de
1978 à 2020^a**
(en milliers d'USD)

<i>Entités hors États membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	25
Banque mondiale	1 357	-	2 433	172 014	175 805
Bill and Melinda Gates Foundation	-	-	4 480	-	4 480
Commission européenne	814	-	787 570	-	788 384
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	183
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination	-	-	998	-	998
Coopernic	-	-	3 671	-	3 671
Fonds arabe de développement économique et social	2 983	-	-	-	2 983
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	1 481	-	1 481
Fonds de l'OPEP pour le développement international	2 661	-	38	-	2 698
Fonds d'équipement des Nations Unies	359	-	263	-	623
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78	-	145	-	223
Fonds pour l'adaptation	-	-	44 683	-	44 683
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA) / Fonds spécial pour les changements climatiques	-	-	82 861	-	82 861
New Venture Fund	-	-	56	-	56
Open Society Foundation Londres	950	-	50	-	1 000
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14	-	3 322	-	3 336
Organismes des Nations Unies	3 017	-	-	-	3 017
Packard Foundation	95	-	5	-	100
Programme des Nations Unies pour le développement	467	-	3 160	-	3 627
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	298	-	-	-	299
Programme manioc	-	-	69	-	69
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	128 905	-	7 932	-	136 837
Small Foundation	-	-	300	-	300
Autres fonds supplémentaires	1 929	-	3 602	-	5 301
Total entités hors États membres et autres sources	146 727	-	948 423	172 014	1 267 934
Total 2020	536 110	60 058	1 372 042	172 014	2 140 224
Total 2019	482 466	56 028	1 208 494	172 578	1 919 566

^a Les contributions libellées dans d'autres monnaies que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2020

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Autres contributions complémentaires	
Allemagne	458
Arabie saoudite	30 000
Canada	1 511
Inde	1 000
Royaume-Uni	12 002
Suède	<u>13 827</u>
Sous-total	58 798
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du Programme commun du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA) dans le cadre des reconstitutions	
	80 002
Sous-total	138 800
Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	<u>14 024</u>
Sous-total	19 679
Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre des reconstitutions	
Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution	
Allemagne	15 385
Canada	7 586
États-Unis d'Amérique	10 000
Fédération de Russie	3 000
Pays-Bas	<u>23 299</u>
Sous-total	59 270
Contributions complémentaires non affectées à la Onzième reconstitution	
Allemagne	23 745
Luxembourg	1 352
Suède	12 640
Suisse	<u>11 958</u>
Sous-total	49 695
Total contributions complémentaires 2020	578 089
Total contributions complémentaires 2019	576 262

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau ci-dessus)	19 679
Contributions n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	
Allemagne	6 989
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale	215 618
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Sous-total	267 463
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2020	287 142
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2019	287 142

Contributions reçues en 2020

	Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD
Pour le cofinancement de projets			
Allemagne	EUR	27 718	33 551
Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud	USD	742	742
Canada	CAN	10 000	7 429
Commission européenne	EUR	9 468	11 584
Conseil du Fonds pour l'adaptation	USD	6 050	6 050
Danemark	DKK	10 000	1 469
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD	765	765
Fonds pour l'environnement mondial	USD	18 268	18 268
Fonds pour les pays les moins avancés	USD	4 439	4 439
Fonds spécial pour les changements climatiques	USD	4 475	4 475
Norvège	NOK	20 000	2 320
Open Society Foundation Londres	USD	250	250
Pays-Bas	EUR	6 000	7 077
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	8 758	8 758
Suède	SEK	30 000	3 427
Suisse	CHF	2 000	2 261
Sous-total			112 865
Pour les cadres associés			
Allemagne	USD	496	496
Finlande	USD	166	166
France	USD	202	202
Italie	USD	277	277
Japon	USD	580	580
Pays-Bas	USD	650	650
République de Corée	USD	460	460
Suède	USD	812	812
Suisse	USD	546	546
Sous-total			4 189
Autres contributions supplémentaires			
Allemagne	EUR	2 000	2 447
Australie	EUR	50	61
Autriche	EUR	2 000	2 438
Banque mondiale	USD	1 906	1 906
Bill and Melinda Gates Foundation	USD	1 560	1 560
Canada	USD	343	343
Commission européenne	EUR	25 074	30 144
Estonie	EUR	45	55
États-Unis d'Amérique	USD	160	160
FAO	USD	225	225
Finlande	EUR	50	61
France	EUR	50	61
Hongrie	USD	100	100
Italie	EUR	1 052	1 288
Pays-Bas	EUR	50	61
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	247	247
Royaume-Uni	GBP	50	68
Small Foundation	USD	150	150
Suède	SEK	48 000	5 727
Suisse	CHF	9 400	10 597
Suisse	EUR	50	61
Suisse	USD	100	100
Sous-total			57 860
Total général			174 914

Fonds non dépensés en 2020 et 2019

Tableau 1
État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés des États membres et des entités hors États membres
 (en milliers d'USD)

	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
États membres			
Allemagne	482	30 368	30 850
Australie	-	104	104
Belgique	-	1 926	1 926
Canada	-	7 155	7 155
Chine	-	6 601	6 601
Danemark	-	5 583	5 583
Espagne	-	820	820
Estonie	-	335	335
États-Unis d'Amérique	-	260	260
Fédération de Russie	-	1 383	1 383
Finlande	146	48	194
France	143	1 025	1 169
Hongrie	-	377	377
Inde	-	179	179
Italie	266	3 715	3 981
Japon	502	63	565
Liban	-	95	95
Luxembourg	-	922	922
Malaisie	-	13	13
Norvège	15	5 244	5 259
Pays-Bas	488	5 874	6 361
République de Corée	710	1 671	2 382
Royaume-Uni	-	352	352
Suède	484	15 145	15 628
Suisse	380	6 057	6 437
Total États membres	3 616	95 315	98 931
Entités hors États membres			
Banque mondiale		28 445	28 445
Bill and Melinda Gates Foundation		1 181	1 181
Commission européenne		45 247	45 247
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement		364	364
Fonds de l'OPEP pour le développement international		2	2
Fonds pour l'adaptation		8 449	8 449
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA) / Fonds spécial pour les changements climatiques		15 611	15 611
Open Society Foundation Londres		490	490
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture		50	50

Programme des Nations Unies pour le développement		845	845
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire		13 879	13 879
Small Foundation		202	202
Autres		636	636
Total – Entités hors États membres		115 401	115 401
Total général – 2020	3 616	210 716	214 332
Total général – 2019	2 831	158 581	161 412

Synthèses du Programme pour la résilience du monde rural (ancien Fonds fiduciaire de l'ASAP)

Tableau 1

État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires au Fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural

(Au 31 décembre 2020)

(en milliers)

ASAP	États membres	Monnaie locale	Contributions complémentaires reçues*	Contributions supplémentaires reçues	Total des contributions reçues
	Belgique	6 000 EUR	7 855		
	Canada	19 849 CAD	19 879		
	Département flamand des affaires étrangères	2 000 EUR		2 380	
	Finlande	5 000 EUR	6 833		
	Norvège	63 000 NOK	9 240		
	Pays-Bas	40 000 EUR	48 581		
	République de Corée	3 000 USD		3 000	
	Royaume-Uni	147 523 GBP	202 837		
	Suède	30 000 SEK	4 471		
	Suisse	10 000 CHF	10 949		
Sous-total ASAP			310 645	5 380	316 025
ASAP2	France	300 EUR		307	
	Norvège	80 000 NOK		9 550	
	Suède	50 000 SEK		5 904	
Sous-total ASAP2				15 761	15 761
ASAP+	Autriche	2 000 EUR		2 425	
	Qatar	500 USD		500	
Sous-total ASAP+				2 925	2 925
Total Programme pour la résilience du monde rural			310 645	24 066	334 711

* Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

Tableau 2
État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire de l'ASAP
(en milliers)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2020</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2020</i>
Dons en USD					
Irak	2 000	-	-	-	2 000
République de Moldova	5 000	5 000	1 854	3 146	-
Total USD	7 000	5 000	1 854	3 146	2 000
Dons en EUR					
Monténégro	1 880	1 880	1 424	456	-
Total EUR	1 880	1 880	1 424	456	0
Équivalent en USD	2 300	2 300	1 742	558	0
Dons en DTS					
Bangladesh	9 900	9 900	8 274	1 626	-
Bénin	3 220	3 220	711	2 509	-
Bhoutan	3 580	3 580	2 203	1 377	-
Bolivie (État plurinational de)	6 500	6 500	6 475	25	-
Burundi	3 510	3 510	2 507	1 003	-
Cabo Verde	2 900	2 900	1 420	1 480	-
Cambodge	10 150	10 150	9 021	1 129	-
Comores	740	740	178	562	-
Côte d'Ivoire	2 000	2 000	1 352	648	-
Djibouti	4 000	4 000	3 792	208	-
Égypte	3 380	3 380	739	2 641	-
El Salvador	3 560	3 560	409	3 151	-
Équateur	2 850	2 850	361	2 489	-
Éthiopie	7 870	7 870	3 750	4 120	-
Gambie	3 570	3 570	3 570	-	-
Ghana	6 500	6 500	4 659	1 841	-
Kenya	7 100	7 100	2 002	5 098	-
Kirghizistan	6 500	6 500	6 496	4	-
Lesotho	4 610	4 610	2 638	1 972	-
Libéria	3 280	3 280	1 323	1 957	-
Madagascar	4 200	4 200	1 908	2 292	-
Malawi	5 150	5 150	1 196	3 954	-
Mali	6 498	6 498	6 498	-	-
Maroc	1 295	1 295	470	825	-
Mauritanie	4 300	4 300	777	3 523	-
Mozambique	3 260	3 260	3 250	10	-
Népal	9 710	9 710	7 465	2 245	-
Nicaragua	5 310	5 310	5 230	80	-
Niger	9 250	9 250	8 535	715	-
Nigéria	9 800	9 800	5 326	4 474	-
Ouganda	6 770	6 770	5 065	1 705	-
Paraguay	3 650	3 650	363	3 287	-
République démocratique populaire lao	3 550	3 550	3 550	-	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	-	-	-
Rwanda	4 510	4 510	4 509	1	-
Soudan	6 880	6 880	5 001	1 879	-
Tadjikistan	3 600	3 600	3 435	165	-
Tchad	3 240	3 240	2 990	250	-
Viet Nam	7 820	7 820	7 591	229	-
Yémen	-	-	-	-	-
Total DTS	194 513	188 015	135 038	59 475	-
Équivalent en USD	281 068	271 678	195 127	85 941	-
Total des dons en USD	290 368	278 979	198 724	89 645	2 000

Tableau 3
État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP2)
(en milliers d'USD)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2020</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2020</i>
Dons en USD					
États-Unis d'Amérique	1 300	1 300	1 250	50	-
Indonésie	244	244	75	169	-
Kenya	290	-	290	-	-
Pays-Bas	299	299	269	30	-
Programme alimentaire mondial	1 187	708	1 187	-	-
Somalie	68	-	68	-	-
Total des dons en USD (ASAP2)	3 388	2 551	3 139	249	-

Rapports de la direction et du commissaire aux comptes



Investing in rural people

Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

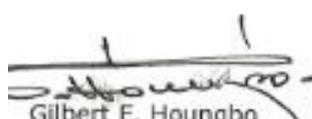
Management of the International Fund for Agricultural Development (hereinafter IFAD or the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Financial Regulations of IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining appropriate internal financial control and audit systems of the Fund which would include those over external financial reporting.

The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Executive Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund. Financial administration would include effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of the external auditor and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The Audit Committee meets with the external and internal auditors to discuss, respectively, the scope and design of the audit, and annual workplan, and any other matter within the Audit Committee's terms of reference that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in accordance with IFRS as of **31 December 2020**. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the Internal Control -Integrated Framework issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). A report was provided to Management by the Office of Audit and Oversight providing reasonable assurance as to the operational effectiveness of these controls. Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31 December 2020, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2020 financial statements. IFAD's independent external auditor, Deloitte & Touche, S.p.A, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's internal controls over financial reporting.



Gilbert F. Hounbo
President



Alvaro Lario
Associate Vice President,
CFO and Chief Controller



Advit Nath
Controller and Director

Déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu du Règlement financier du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'audit adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Comité d'audit rencontre le commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contournement ou de non-application des contrôles. En conséquence, un système efficace de contrôle interne offre un degré d'assurance raisonnable, mais non absolu, concernant les états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière au **31 décembre 2020**. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le « Cadre intégré de contrôle interne » publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Au terme du travail d'audit, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2020 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2020. Deloitte & Touche S.p.A., le commissaire aux comptes indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Gilbert F. Houngbo
Président

Alvaro Lario
**Vice-Président adjoint
Responsable des finances
en chef et Contrôleur principal**

Advit Nath
Directeur et Contrôleur



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italia

Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of International Fund for Agricultural Development (the "Company"), which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2020, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income, the consolidated and IFAD-only statements of changes in retained earnings and the consolidated and IFAD-only cash flow statements for the year then ended, the statements of complementary and supplementary contributions, the statement of cumulative complementary contributions from 1978 to 2020, the statement of contributions from member states and donors to the HIPC Initiative, the contributions received in 2020, the unspent funds, the summary of the rural resilience programme and a summary of significant accounting policies and other notes to the consolidated financial statements.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at December 31, 2020, and of its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Information Other than the "Consolidated Financial Statements of IFAD as at 31 December 2020" and Auditor's Report Thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the "High-level review of IFAD's Financial Statements for 2020" but does not include the consolidated financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 I.v.

Codice Fiscale/Registro delle Imprese di Milano Monza/Brianza I.o di n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720238 | Partita IVA: IT03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.



In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of the President and those charged with governance for the Consolidated Financial Statements

The President is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the President is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the President.

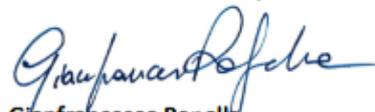


- Conclude on the appropriateness of the President's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the consolidated entities or business activities to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Gianfrancesco Rapolla
Partner

Rome, March 11, 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Opinion

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (la « Société »), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2020, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement), les états des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement) et les états des flux de trésorerie (chiffres consolidés et FIDA seulement) pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires, l'état des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2020, l'état des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTTE, les contributions reçues en 2020, les montants non décaissés, l'état récapitulatif du Programme pour la résilience du monde rural ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives relatives aux états financiers consolidés.

À notre avis, les états financiers consolidés joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée, les résultats financiers consolidés et les flux de trésorerie consolidés de la Société au 31 décembre 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Base pour fonder notre opinion

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section *Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport. Conformément aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec la Société et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020 et Rapport du commissaire aux comptes y relatif

La direction est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent les informations figurant dans l'« Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2020 », mais ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport d'audit y relatif.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en termes d'assurance.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.

Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des inexactitudes importantes. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des états financiers.

Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes ISA sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit mené en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. Nous devons également:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit répondant à ces risques, et recueillir des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

Deloitte

- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président.
- Conclure sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminer l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener la Société à cesser son activité.
- Évaluer la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminer si les états financiers consolidés sont représentatifs des transactions et événements sous-jacents permettant d'obtenir une image fidèle.
- Recueillir des données probantes appropriées suffisantes en matière d'information financière des entités consolidées ou des activités de la Société pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Nous remettons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration indiquant que nous avons respecté les règles pertinentes de déontologie en matière d'indépendance, et nous engageons à les informer de toute relation et autres éléments qui pourraient raisonnablement avoir une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y afférentes.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Gianfrancesco Rapolla

Associé

Rome, le 11 mars 2021



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italia

Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT ON MANAGEMENT'S ASSESSMENT ON INTERNAL CONTROLS OVER FINANCIAL REPORTING

To the International Fund for Agricultural Development

We have undertaken a reasonable assurance engagement of the accompanying management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2020, as contained in IFAD's Management Assertion Report on the effectiveness of internal controls over financial reporting.

Management's Responsibility

Management of IFAD is responsible for the preparation of its assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting in accordance with the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework). IFAD's management is responsible for implementing and maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2020.

Independence and Quality Control

We have complied with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence, and due care, confidentiality and professional behavior.

Our firm applies International Standard on Quality Control 1 (ISQC Italia 1) and, accordingly, maintains a comprehensive system of quality control including documented policies and procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting based on the procedures we have performed. We conducted our reasonable assurance engagement in accordance with International Standards on Assurance Engagements - Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information ("ISAE 3000 revised") issued by International Auditing and Assurance Standards Board for reasonable assurance engagements. This standard requires that we plan and perform procedures in order to obtain a reasonable assurance as to whether management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting is free of material misstatement.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 I.v.
Codice Fiscale/Registro delle Imprese di Milano Monza Brianza Lodi n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.



A reasonable assurance engagement involves performing procedures to obtain evidence about management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement in management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting, whether due to fraud or error.

We believe that the evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Characteristics and Limitations of Internal Controls over Financial Reporting

An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of the financial statements in accordance with generally accepted accounting principles and that the receipts and expenditures of the entity are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

Opinion

In our opinion, management's assessment that IFAD as at December 31, 2020 maintained effective internal controls over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2020, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Gianfrancesco Rapolla
Partner

Rome, March 11, 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons entrepris une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction ci-jointe selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2020, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

Responsabilité de la direction

La direction du FIDA est chargée de la préparation de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Il appartient à la direction du FIDA de mettre en place et de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020, ci-joints.

Indépendance et contrôle qualité

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel. Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance « Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information » (ISAE 3000 révisée) publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. Cette norme nous oblige à planifier et à exécuter des procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Une mission d'assurance raisonnable comprend la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir des données probantes sur l'évaluation de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du commissaire aux comptes, de même que la détermination des risques que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

Caractéristiques et limitations concernant le contrôle interne de l'information financière

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

Opinion

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Gianfrancesco Rapolla

Associé

Rome, le 11 mars 2021

Bilan du FIDA établi sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)

Aux 31 décembre 2019 et 2018

Actifs	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2020	2019	2020	2019
Liquidités et avoirs en banque	4	325 778	162 342	225 455	117 121
Placements	4	839 564	841 578	581 020	607 157
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	6	153 412	188 869	106 169	136 260
Contributions à recevoir	6	413 933	615 604	286 462	444 127
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels		(181 975)	(194 348)	(125 936)	(140 213)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		385 370	610 125	266 695	440 174
Autres sommes à recevoir		169 716	169 979	117 452	122 631
Immobilisations	9 a)	14 935	15 562	10 336	11 228
Droits d'utilisation	9 b)	98 086	98 611	67 881	71 143
Encours des prêts					
Encours des prêts	10 a)	8 176 704	7 613 808	5 658 689	5 492 982
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	10 b)	(120 032)	(103 447)	(83 069)	(74 632)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE	12 b)/J	(6 734)	(8 989)	(4 660)	(6 485)
Encours net des prêts		8 049 938	7 501 372	5 570 959	5 411 864
Total de l'actif		9 883 387	9 399 569	6 839 798	6 781 319

Éléments de passif et fonds propres	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2020	2019	2020	2019
Passif					
Sommes à payer et passif exigible		244 322	229 110	169 082	165 291
Dons non décaissés	14	119 751	123 619	82 874	89 185
Recettes reportées		63 915	80 396	44 233	58 002
Dettes au titre des loyers	9 b)	98 079	98 563	67 875	71 108
Passif lié à l'emprunt	16	1 154 525	741 573	798 989	535 007
Total du passif		1 680 592	1 273 261	1 163 054	918 593
Fonds propres					
Contributions					
Ordinaires		9 149 445	9 052 464	8 456 950	8 393 546
Spéciales		20 369	20 349	15 219	15 219
Total des contributions	H	9 169 814	9 072 813	8 472 169	8 408 765
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	65 745	68 538
Déficit accumulé		(1 062 019)	(1 041 505)	(2 735 234)	(2 614 577)
Bénéfices non distribués		(967 019)	(946 505)	(2 861 170)	(2 546 039)
Total des fonds propres		8 202 795	8 126 308	5 676 744	5 862 725
Total passif et fonds propres		9 883 387	9 399 569	6 839 798	6 781 319

Remarque: Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

État du résultat global (FIDA seulement) en valeur nominale

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	Note	2020	2019
Recettes			
Produit des prêts	17	68 085	68 669
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	6 257	24 614
Recettes provenant d'autres sources	19	13 240	12 582
Recettes provenant des contributions	20	20 548	18 410
Total des recettes		108 130	124 275
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(99 550)	(91 130)
Dépenses administratives courantes		(24 534)	(28 588)
Consultants et personnel extérieur		(44 949)	(44 086)
Frais financiers directs (banques et placements)		(958)	(898)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(169 991)	(164 702)
Autres dépenses			
Intérêts des prêts et des locations		(1 680)	(1 054)
Provision pour dépréciation des prêts		(16 557)	14 543
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 277)	(3 189)
Dépenses au titre des dons	24	(44 867)	(79 347)
Dépenses au titre du CSD	25	(172 396)	(174 690)
Dotations aux amortissements	9	(12 576)	(12 094)
Sous-total des autres dépenses		(250 353)	(255 831)
Total des dépenses		(420 344)	(420 533)
(Déficit) avant ajustement sur la base du taux de change		(312 214)	(296 258)
(Pertes)/gains de change	27	303 987	(25 749)
Profit net ou (perte)		(8 277)	(322 007)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:			
Variation de la provision pour l'AMACS	22	(13 516)	(19 271)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains		(13 516)	(19 271)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)		(21 743)	(341 278)

États des contributions

Tableau 1: État récapitulatif des contributions
(en milliers d'USD)

	2020	2019
Reconstitutions		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 371
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 053	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 550	963 550
Neuvième reconstitution	982 492	982 492
Dixième reconstitution	912 046	911 513
Onzième reconstitution	979 416	894 601
Douzième reconstitution	296	-
Total FIDA	9 017 344	8 931 508
Programme spécial pour l'Afrique (PSA)		
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ^a	20 369	20 349
Total des contributions aux reconstitutions	9 388 945	9 303 089
Contributions complémentaires		
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	310 645	310 645
Contributions complémentaires non affectées – Dixième reconstitution	59 270	60 603
Contributions complémentaires non affectées – Onzième reconstitution	49 695	46 535
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
Total contributions complémentaires	578 089	576 262
Autres modifications		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	267 463	267 463
Contributions du Fonds belge pour la sécurité alimentaire n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
Contributions supplémentaires^b		
Cofinancement des projets	536 110	482 286
Programme de cadres associés	60 058	56 026
Autres fonds supplémentaires	1 372 042	1 208 494
FEM	172 014	172 578
Fonds supplémentaires ASAP	24 066	21 141
Total contributions supplémentaires	2 164 589	1 940 725
Total contributions	12 462 623	12 151 375
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (voir ci-dessus)	9 388 945	9 303 089
Moins provisions	(120 569)	(121 798)
Moins instruments de contribution conditionnels	(61 406)	(72 551)
Moins compensation au titre du CSD	(37 156)	(35 927)
Total net des contributions aux reconstitutions	9 169 814	9 072 813
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(2 761)	(11 932)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	9 167 053	9 060 881

^a Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

^b Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

Tableau 2

Reconstitutions au titre de FIDA11: État des contributions des Membres

(Au 31 décembre 2020)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan							
Afrique du Sud	1 913						
Albanie	60						
Algérie	82 430						
Allemagne	521 842	EUR	63 206	74 803	47 735		47 735
Angola	5 838	USD	3 958	3 958	3 958	-	3 958
Arabie saoudite	455 778	USD	25 300	25 300	12 650	12 650	25 300
Argentine	27 400	USD	1 700	1 700	1 700		1 700
Arménie	70	USD	5	5	5	-	5
Australie ^a	37 248						
Autriche	108 407	EUR	16 000	18 801	12 276		12 276
Azerbaïdjan	300						
Bangladesh	6 606	USD	1 500	1 500	750	750	1 500
Barbade	10						
Belgique	149 695						
Belize	205						
Bénin	579	USD	3	3	3		3
Bhoutan	225	USD	20	20	20		20
Bolivie (État plurinational de)	1 500	USD	100	100	100		100
Bosnie-Herzégovine	274	USD	59	59	59		59
Botswana	785	USD	90	90	90		90
Brésil ^b	98 696	USD	6 000	6 000	2 947		2 947
Burkina Faso	609	USD	125	125	42		42
Burundi	110	USD	20	20	20		20
Cabo Verde	46	USD	23	23	23		23
Cambodge	1 365	USD	450	450	450		450
Cameroun	4 169						
Canada	407 549	CAD	75 000	56 356	36 913		36 913
Chili	860						
Chine	165 839	CNY	546 507	81 089	52 576		52 576
Chypre	372	USD	60	60	40		40
Colombie	1 040						
Comores ^c	31						
Congo	818						
Côte d'Ivoire	1 635	USD	100	100	100		100
Cuba	57						
Danemark	152 614						
Djibouti	37						
Dominique	51						
Égypte	26 409	USD	3 000	3 000	3 000		3 000
El Salvador	100	USD	100	100	100		100
Émirats arabes unis	57 180	USD	3 000	3 000	2 000		2 000
Équateur	1 241						
Érythrée	100	USD	40	40	40		40
Espagne	101 801	EUR	476	526	526		526
Estonie	59						
Eswatini	313	USD	25	25	25		25
États-Unis d'Amérique	971 674	USD	65 919	65 919	65 919		65 919
Éthiopie	331	USD	40	40	40		40
Fédération de Russie	12 000	USD	9 000	9 000	6 000		6 000
Fidji	400						

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Finlande	86 415	EUR	30 598	34 968	28 704		28 704
France	369 543	USD	70 073	70 073	54 539		54 539
Gabon	3 837						
Gambie	120						
Géorgie	30						
Ghana	2 966	USD	397	397	397		397
Grèce	4 245						
Grenade	75						
Guatemala	1 543						
Guinée	575	USD	100	100	100		100
Guinée-Bissau	30						
Guyana	2 555	USD	713	713	713		713
Haïti	197						
Honduras	801						
Hongrie	100						
Îles Cook	5						
Îles Salomon	10						
Inde	172 497	USD	44 115	44 115	29 743		29 743
Indonésie	71 959	USD	10 000	10 000	3 000		3 000
Irak	56 599						
Iran (République islamique d') ^d	128 750						
Irlande ^d	38 095	EUR	7 500	8 875	5 816		5 816
Islande	375						
Israël	471	USD	10	10	10		10
Italie	486 388	EUR	58 000	69 400	15 747		15 747
Jamaïque	326						
Japon ^b	542 171	JPY	6 377 966	61 539	15 208	46 332	61 540
Jordanie	1 140	USD	100	100	100		100
Kazakhstan	50	USD	30	30	30		30
Kenya	5 690	USD	864	864	864		864
Kiribati	26						
Koweït	203 041	USD	15 472	15 472	10 222	5 250	15 472
Lesotho	689	USD	115	115	115		115
Liban	495						
Libéria	121						
Libye ^c	52 000						
Luxembourg	9 694	USD	1 750	1 750	1 750		1 750
Madagascar	674	USD	102	102	102		102
Malaisie	1 175						
Malawi	123						
Maldives	101						
Mali	506	USD	132	132	132		132
Malte	55						
Maroc	8 744	USD	800	800	800		800
Maurice	285						
Mauritanie	184						
Mexique	43 131						
Micronésie (États fédérés de)	1	USD	2	2	2		2
Mongolie	115	USD	100	100	100		100
Mozambique	655						
Myanmar	260	USD	6	6	6		6
Namibie	360						
Népal	345	USD	74	74	74		74
Nicaragua	469	USD	100	100	100		100

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Monnaie	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Niger	376	XOF	100	171	171		171
Nigéria	131 957						
Norvège	303 216	NOK	360 000	41 213	27 198		27 198
Nouvelle-Zélande	14 720	NZD	4 500	2 975	1 895		1 895
Oman	350						
Ouganda	722	USD	193	193	193		193
Ouzbékistan	40	USD	5	5	5		5
Pakistan	38 934	USD	2 775	2 775	2 775		2 775
Panama	249	USD	200	200	200		200
Papouasie-Nouvelle Guinée	170						
Paraguay	1 556	USD	200	200			
Pays-Bas	494 877	USD	77 953	77 953	52 953		52 953
Pérou	1 995	USD	375	375	375		375
Philippines	2 378	USD	500	500	500		500
Portugal	4 384						
Qatar	39 980						
République arabe syrienne	1 817						
République centrafricaine	13						
République de Corée	34 139	USD	12 000	12 000	7 470		7 470
République de Moldova	105	USD	30	30	30		30
République démocratique du Congo	1 870	-	-	-	-	-	-
République démocratique populaire lao	418	USD	61	61	61		61
République dominicaine	1 074						
République populaire démocratique de Corée	800	-	-	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	686	USD	120	120	120		120
Roumanie	250	USD	100	100	100		100
Royaume-Uni	427 956	GBP	66 000	60 639	28 660	31 979	60 639
Rwanda	321	USD	100	100	100		100
Sainte-Lucie	22						
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Samoa	50	USD	20	20	20		20
Sao Tomé-et-Principe ^c	10	USD	1	1	1		1
Sénégal	797						
Seychelles	135	USD	65	65	65		65
Sierra Leone	37						
Somalie	10						
Soudan	1 609	EUR	203	250	250		250
Sri Lanka	10 888	USD	1 001	1 001	669		669
Sud-Soudan	10						
Suède	352 332	SEK	500 000	55 870	34 561	21 309	55 870
Suisse	216 962	CHF	41 019	43 169	27 614		27 614
Tadjikistan	3	USD	1	1	1		1
Tchad	391						
Thaïlande	1 800	USD	300	300	300		300
Timor-Leste	100	-	-	-	-	-	-
Togo	167	USD	100	100	100		100
Tonga	55						
Tunisie	5 528	USD	1 000	1 000	302		302
Turquie	23 636	USD	5 000	5 000	1 000		1 000
Uruguay	925	USD	200	200	200		200

<i>FIDA11</i>							
<i>États membres</i>	<i>Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Instruments déposés</i>			<i>Versements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>En espèces</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
Venezuela (République bolivarienne du)	196 258						
Viet Nam	3 303	USD	600	600	200		200
Yémen	4 348						
Yougoslavie	108						
Zambie ^a	894						
Zimbabwe	2 403						
Total des contributions 31 décembre 2020	8 037 632			979 416	606 611	118 270	724 881
Pour 2019	8 036 907			894 601	311 370	139 095	450 465

^a L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

^b Voir note 6 a).

^c Voir notes 7 a) et 7 b).

^d Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la Huitième reconstitution, l'Irlande fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

^e Les paiements comprennent les sommes versées en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants sont exprimés en milliers d'USD. Les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice H. La contribution de la Zambie (148 USD) ne figure donc pas dans le tableau ci-dessus.

FIDA12: État des contributions des Membres

(Au 31 décembre 2020)

<i>FIDA12</i>						
<i>États membres</i>	<i>Instruments déposés</i>			<i>Versements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>En espèces</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
Mali	USD	-	-	281	-	281
Sao Tomé-et-Principe	USD	-	-	15	-	15
Total des contributions 31 décembre 2020		-	-	296	-	296

Tableau 3
PSA: États des contributions
 (Au 31 décembre 2020)

Donateur	Monnaie	Première phase		Deuxième phase		Total
		Instruments déposés		Instruments déposés		
		Montant	Équivalent en milliers d'USD	Montant	Équivalent en milliers d'USD	
Allemagne	EUR	14 827	17 360	-	-	17 360
Australie	AUD	500	389	-	-	389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673	-	-	18 673
Djibouti	USD	1	1	-	-	1
Espagne	USD	1 000	1 000	-	-	1 000
États-Unis d'Amérique	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
Finlande	EUR	9 960	12 205	-	-	12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25	-	-	25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000	-	-	10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474	-	-	21 474
Koweït	USD	-	-	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266	-	-	266
Mauritanie	USD	25	25	-	-	25
Niger	EUR	15	18	-	-	18
Nigéria	USD	-	-	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759	-	-	19 759
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252	-	-	252
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150	-	-	11 150
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049	-	-	17 049
Union européenne	EUR	15 000	17 619	-	-	17 619
31 décembre 2020			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2019			288 868		62 364	351 232

Tableau 4
État des contributions reçues des États membres en 2020
 Au 31 décembre 2020
 (en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{a,b}	Dépôt sous forme de billets à ordre ^b	Paiements	
			En espèces	Encaissement de billets à ordre
FIDA2				
Ouganda			192	
Total FIDA2			192	
FIDA3				
Libye				1 052
Sao Tomé-et-Principe			10	
Total FIDA3			10	1 052
FIDA10				
Arménie			5	
Fidji			25	
Ghana			431	
Japon				14 224
Kenya			335	
Mexique			1 667	
Mongolie			6	
Pakistan			622	
Total FIDA10			3 091	14 224
FIDA11				
Allemagne		23 884		26 784
Arabie saoudite	25 300	25 300		12 650
Argentine			1 700	
Autriche			6 307	
Bangladesh				375
Bhoutan			10	
Bolivie (État plurinational de)	100		100	
Bosnie-Herzégovine			59	
Botswana			45	
Burkina Faso			42	
Cambodge			450	
Canada			17 416	
Chine			25 655	
Chypre			20	
Émirats arabes unis			1 000	
États-Unis d'Amérique			35 919	
Fédération de Russie			3 000	
Finlande			3 803	
France			15 533	
Ghana			397	
Guyana			238	
Inde			1 372	
Irlande			3 031	
Italie			8 185	
Japon				15 369
Jordanie			100	
Kazakhstan			10	
Kenya			464	
Koweït				5 250
Luxembourg	864		864	
Maroc				400
Micronésie (États fédérés de)			1	
Mongolie			100	
Nicaragua			50	
Norvège			13 390	

Nouvelle-Zélande			905	
Ouzbékistan			5	
Pakistan			2 775	
Pays-Bas			25 000	
Philippines	500		500	
République de Corée			4 568	
République de Moldova			30	
République-Unie de Tanzanie			120	
Royaume-Uni		28 391		28 660
Samoa			10	
Sao Tomé-et-Principe			1	
Sri Lanka			334	
Suède				18 311
Suisse			13 593	
Tadjikistan			1	
Thaïlande			300	
Viet Nam			200	
Total FIDA11	26 764	77 575	187 603	107 799
FIDA12				
Mali	-	-	281	-
Sao Tomé-et-Principe	-	-	15	-
Total FIDA12	-	-	296	
Total général	26 764	77 575	191 192	123 075

^a Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

^b Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

État des prêts

Tableau 1

État de l'encours des prêts

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

(Montants exprimés en milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en USD					
Angola	33 800	11 745	22 055	-	11 745
Argentine	12 300	2 500	9 800	-	2 500
Bangladesh	196 423	58 748	137 675	24 000	34 748
Belize	8 000	2 147	5 853	-	2 147
Bhoutan	10 281	-	10 281	-	-
Brésil	20 000	-	20 000	-	-
Burkina Faso	19 000	8 448	10 552	-	8 448
Cabo Verde	2 003	2 003	-	1 602	401
Cambodge	111 546	23 039	88 507	-	23 039
Cameroun	1 100	1 100	-	-	1 100
Chine	286 500	23 060	263 440	-	23 060
Côte d'Ivoire	36 889	7 617	29 272	-	7 617
Djibouti	12 370	5 617	6 753	-	5 617
Équateur	59 128	3 500	55 628	-	3 500
Eswatini	8 950	2 000	6 950	-	2 000
Gambie	4 255	700	3 555	-	700
Ghana	31 500	-	31 500	-	-
Grenade	6 400	2 189	4 211	-	2 189
Guinée	15 450	5 536	9 914	-	5 536
Guinée-Bissau	13 990	1 272	12 718	-	1 272
Guyana	7 960	1 042	6 918	-	1 042
Haïti	3 500	3 500	-	2 844	656
Honduras	16 330	-	16 330	-	-
Inde	189 050	28 080	160 970	-	20 080
Indonésie	95 185	16 255	78 930	-	16 255
Irak	15 730	200	15 530	-	200
Jordanie	8 400	2 246	6 154	-	2 246
Kenya	40 000	4 397	35 603	-	4 397
Liban	4 900	-	4 900	-	-
Libéria	36 763	2 299	34 464	-	2 299
Malawi	21 000	6 920	14 080	-	6 920
Maldives	3 285	420	2 865	-	420
Mauritanie	4 740	160	4 580	-	160
Mexique	35 369	7 039	28 330	-	7 039
Mozambique	17 000	1 000	16 000	-	1 000
Myanmar	8 984	1 500	7 484	-	1 500
Népal	109 208	11 538	97 670	9 235	2 303
Nicaragua	21 034	11 156	9 878	-	11 156
Nigéria	139 100	16 898	122 202	-	16 898
Ouganda	75 820	7 542	68 278	-	7 542
Ouzbékistan	92 400	12 144	80 256	-	12 144
Pakistan	144 100	36 538	107 562	-	36 538
Papouasie-Nouvelle Guinée	25 500	5 103	20 397	-	5 103
Paraguay	10 000	2 195	7 805	-	2 195
Pérou	24 000	1 200	22 800	-	1 200
Philippines	73 233	14 409	58 824	-	14 409
République centrafricaine	6 940	-	6 940	-	-
République de Moldova	18 200	6 530	11 670	-	6 530
République démocratique du Congo	26 640	-	26 640	-	-
République dominicaine	21 680	-	21 680	-	-
République-Unie de Tanzanie	68 338	9 488	58 850	7 709	1 779
Sierra Leone	31 200	5 234	25 966	-	5 234
Sri Lanka	108 100	28 640	79 460	9 900	18 740
Tadjikistan	15 330	2 623	12 707	-	2 623
Tonga	900	-	900	-	-
Turquie	8 200	1 000	7 200	-	1 000
Viet Nam	42 500	8 809	33 691	-	8 809
Zambie	6 700	6 609	91	-	6 609
Sous-total (en USD)^a	2 467 204	423 935	2 043 269	55 290	368 645
Prêts en EUR					
Angola	26 200	-	26 200	-	-
Argentine	22 680	3 392	19 288	-	3 392
Bangladesh	71 850	5 226	66 624	-	5 226

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Bénin	32 040	1 594	30 446	-	1 594
Bosnie-Herzégovine	22 907	8 345	14 562	-	8 345
Burkina Faso	60 705	2 137	58 568	-	2 137
Chine	73 100	64 365	8 735	-	64 365
Cuba	24 100	3 687	20 413	-	3 687
Égypte	160 890	17 157	143 733	6 700	10 457
El Salvador	10 850	2 226	8 624	-	2 226
Équateur	14 250	1 772	12 478	-	1 772
Eswatini	8 550	4 389	4 161	285	4 104
Fidji	3 100	1 050	2 050	129	921
Gabon	10 511	-	10 511	-	-
Géorgie	16 000	1 418	14 582	-	1 418
Indonésie	167 800	15 883	151 917	-	15 883
Jordanie	11 350	-	11 350	-	-
Kenya	82 110	-	82 110	-	-
Lesotho	4 510	-	4 510	-	-
Mali	34 255	-	34 255	-	-
Maroc	72 465	5 000	67 465	-	5 000
Mexique	1 297	1 297	108	-	1 189
Monténégro	3 880	2 456	1 424	-	2 456
Niger	62 070	3 158	58 912	-	3 158
Paraguay	15 800	1 780	14 020	-	1 780
Philippines	50 110	33 109	17 001	5 921	27 188
République de Moldova	18 939	-	18 939	-	-
Sao Tomé-et-Principe	970	500	470	-	500
Sénégal	92 055	8 471	83 584	-	8 471
Soudan	11 300	-	11 300	-	-
Tchad	6 215	-	6 215	-	-
Togo	15 780	984	14 796	-	984
Tunisie	42 350	3 463	38 887	-	3 463
Turquie	70 194	6 347	63 847	-	6 347
Sous-total EUR	1 321 183	199 206	1 121 977	13 143	186 063
Équivalent en USD	1 616 534	243 739	1 372 795	16 082	227 657
Prêts libellés en DTS^a					
Albanie	34 462	34 462	-	13 677	20 785
Angola	24 400	21 878	2 522	6 210	15 668
Argentine	31 269	30 190	1 079	22 916	7 274
Arménie	60 942	60 776	166	14 021	46 755
Azerbaïdjan	44 905	43 931	974	8 049	35 882
Bangladesh	438 354	429 047	9 307	122 532	306 515
Belize	1 847	1 847	-	1 155	692
Bénin	94 190	82 953	11 237	34 339	48 614
Bhoutan	38 492	37 691	801	11 124	26 567
Bolivie (État plurinational de)	72 570	65 368	7 202	23 220	42 148
Bosnie-Herzégovine	46 396	45 686	710	13 843	31 843
Botswana	842	842	-	574	268
Brésil	110 037	105 715	4 322	38 438	67 277
Burkina Faso	86 079	79 500	6 579	26 782	52 718
Burundi	40 859	40 859	-	19 658	21 201
Cabo Verde	24 691	19 649	5 042	4 955	14 694
Cambodge	62 365	59 041	3 324	8 488	50 553
Cameroun	119 000	74 683	44 317	13 484	61 199
Chine	516 601	515 802	799	189 110	326 692
Colombie	32 024	26 886	5 138	12 211	14 675
Comores	5 292	5 131	161	2 317	2 814
Congo	22 080	20 129	1 951	2 101	18 028
Côte d'Ivoire	21 265	21 089	176	6 885	14 204
Cuba	6 850	6 336	514	1 142	5 194
Djibouti	7 146	7 146	-	1 921	5 225
Dominique	1 146	1 146	-	863	283
Égypte	197 593	188 408	9 185	87 703	100 705
El Salvador	45 265	45 265	-	17 780	27 485
Équateur	28 022	26 260	1 762	8 701	17 559
Érythrée	29 142	23 892	5 250	7 728	16 164
Eswatini	14 428	14 428	-	12 034	2 394
Éthiopie	416 567	326 628	89 939	59 421	267 207
Gabon	3 529	3 529	-	2 395	1 134
Gambie	34 188	34 187	1	12 765	21 422
Géorgie	30 678	30 674	4	7 010	23 664
Ghana	182 125	154 621	27 504	38 606	116 015
Grenade	4 102	4 102	-	3 128	974
Guatemala	20 068	15 802	4 266	14 187	1 615

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Guinée	64 160	64 160	-	29 507	34 653
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	5 040	754
Guinée-Bissau	8 487	8 447	-	3 592	4 895
Guyana	8 522	8 522	-	3 323	5 199
Haïti	58 463	58 463	-	26 132	32 331
Honduras	87 924	81 208	6 716	28 182	53 026
Îles Salomon	4 069	4 069	-	1 564	2 505
Inde	612 305	538 896	73 409	200 658	338 238
Indonésie ^b	159 176	155 039	4 137	47 626	107 413
Jordanie	14 432	13 792	640	6 081	7 711
Kenya	173 748	143 368	30 380	22 041	120 967
Kirghizistan	30 187	23 139	7 048	3 213	19 926
Lesotho	30 606	29 450	1 156	9 734	19 716
Liban	2 406	2 406	-	1 030	1 376
Libéria	28 999	19 638	9 361	2 504	17 134
Macédoine du Nord	11 721	11 721	-	4 741	6 980
Madagascar ^b	198 780	158 421	40 359	36 102	122 319
Malawi ^b	147 630	86 789	60 841	33 057	53 732
Maldives	10 793	10 793	-	4 013	6 780
Mali	137 964	128 093	9 871	36 429	91 664
Maroc	66 528	54 207	12 321	33 549	20 658
Maurice	1 205	1 205	-	948	257
Mauritanie	49 906	49 504	402	17 290	32 214
Mexique	35 484	30 799	4 685	19 243	11 556
Mongolie	27 169	24 750	2 419	4 126	20 624
Mozambique	144 058	141 062	2 996	40 219	100 843
Myanmar	52 550	14 828	37 722	-	14 828
Népal	118 820	93 810	25 010	37 755	56 055
Nicaragua	49 535	49 517	18	13 581	35 936
Niger	90 916	79 527	11 389	15 119	64 408
Nigéria	221 422	167 752	53 670	23 405	144 347
Ouganda	322 419	234 097	88 322	56 411	177 686
Ouzbékistan	22 922	17 868	5 054	425	17 443
Pakistan	325 290	256 580	68 710	82 738	173 842
Papouasie-Nouvelle Guinée	23 450	22 068	1 382	1 221	20 847
Paraguay	16 298	16 298	-	3 873	12 425
Pérou	59 205	55 072	4 133	18 415	36 657
Philippines	83 100	77 555	5 545	24 495	53 060
République arabe syrienne	28 754	12 357	16 397	3 951	8 406
République centrafricaine	26 494	26 243	251	13 060	13 183
République de Moldova	55 717	55 266	451	6 692	48 574
République démocratique du Congo	50 370	41 780	8 590	16 781	24 999
République démocratique populaire lao	70 933	51 382	19 551	18 900	32 482
République dominicaine	18 518	17 945	573	6 517	11 428
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 539	39 957
République-Unie de Tanzanie	226 053	224 937	1 116	44 694	180 243
Rwanda ^b	179 197	146 055	33 132	33 609	112 456
Samoa	1 908	1 908	-	1 102	806
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	5 729	8 018
Sénégal	112 445	109 171	3 274	23 131	86 040
Seychelles	1 980	1 912	68	660	1 252
Sierra Leone	45 736	45 736	-	16 063	29 673
Somalie	17 710	17 710	-	411	17 299
Soudan	145 605	145 603	2	64 224	81 379
Sri Lanka	156 846	150 280	6 566	42 733	107 547
Tadjikistan	6 200	5 853	347	-	5 853
Tchad	18 138	18 138	-	3 788	14 350
Togo	24 583	21 541	3 042	10 487	11 054
Tonga	5 927	5 574	353	2 553	3 021
Tunisie	47 847	44 142	3 705	26 555	17 587
Turquie	52 360	52 359	1	29 303	23 056
Uruguay	2 610	2 081	529	435	1 646
Venezuela (République bolivarienne du)	10 450	10 450	-	8 845	1 605
Viet Nam	216 640	216 213	427	32 580	183 633
Yémen	138 389	138 389	-	48 916	89 473
Zambie	134 856	123 896	10 960	34 882	89 014
Zimbabwe	8 818	8 818	-	4 241	4 577
Sous-total DTS	8 325 581	7 404 318	921 263	2 280 596	5 123 722
Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie ^c	2 513	2 513	-	1 113	1 400
Total DTS	8 328 094	7 406 831	921 263	2 281 709	5 125 122

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Équivalent en USD	12 033 948	10 702 739	1 331 209	3 297 029	7 405 710
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2020	16 117 686	11 370 413	4 747 273	3 368 402	8 002 011
Autres sommes à recevoir					19 719
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 253 633)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2020					6 768 097
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2019	14 925 642	10 398 180	4 527 463	2 960 341	7 437 839
Autres sommes à recevoir					19 940
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 220 697)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2019	14 925 642	10 398 180	4 527 463	2 960 341	6 237 082

- ^a Les prêts libellés en dollars des États-Unis sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Les prêts libellés en DTS, et leur montant cumulé sont convertis dans le bilan. Au 31 décembre 2020, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,44498. Les prêts libellés en EUR ont été évalués au taux de 0,8172939 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2020.
- ^b Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.
- ^c Le montant du prêt accordé au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 g) ii).

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
 (Au 31 décembre 2020)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD					
		Au 1 ^{er} janvier 2020	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Au 31 décembre 2020	Au 1 ^{er} janvier 2020	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Variations de change DTS/USD	Au 31 décembre 2020
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
2016	USD	255 027	-	-	255 027	255 027	-	-	-	255 027
2017	USD	652 264	-	-	652 264	683 264	-	-	-	652 264
2018	USD	692 837	-	-	692 837	692 837	-	-	-	682 837
2019	USD	386 451	-	-	386 451	386 451	-	-	-	386 451
2020	USD	-	-	-	412 095	-	-	-	-	412 095
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	279 277	-	-	11 865	291 142
1980	DTS	176 647	-	-	176 647	244 850	-	-	10 401	255 251
1981	DTS	182 246	-	-	182 246	252 611	-	-	10 731	263 342
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	142 919	-	-	6 071	148 990
1983	DTS	132 091	-	-	132 091	183 090	-	-	7 779	190 869
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	182 836	-	-	7 767	190 603
1985	DTS	60 332	-	-	60 332	83 626	-	-	3 553	87 179
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	32 799	-	-	1 394	34 193
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	83 269	-	-	3 537	86 806
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	72 216	-	-	3 067	75 283
1989	DTS	86 206	-	-	86 206	119 490	-	-	5 076	124 566
1990	DTS	40 064	-	-	40 064	55 533	-	-	2 359	57 892
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	135 873	-	-	5 771	141 644
1992	DTS	79 888	-	-	79 888	110 732	-	-	4 705	115 437
1993	DTS	122 240	-	-	122 240	169 437	-	-	7 197	176 634
1994	DTS	122 598	-	-	122 598	169 932	-	-	7 220	177 152
1995	DTS	149 100	-	-	149 100	206 666	-	-	8 781	215 447
1996	DTS	178 369	-	-	178 369	247 237	-	-	10 503	257 740
1997	DTS	219 073	-	-	219 073	303 656	-	-	12 900	316 556
1998	DTS	203 208	-	-	203 208	281 666	-	-	11 965	293 631
1999	DTS	250 849	-	(10 653)	240 196	347 701	-	(15 393)	14 771	347 078
2000	DTS	250 027	-	-	250 027	346 562	-	-	14 727	361 289
2001	DTS	247 504	-	-	247 504	343 065	-	-	14 578	357 643
2002	DTS	228 239	-	-	228 239	316 361	-	-	13 445	329 806
2003	DTS	223 470	-	-	223 470	309 751	-	-	13 159	322 910
2004	DTS	250 899	(3 381)	-	247 518	347 771	(4 885)	-	14 773	357 659
2005	DTS	306 516	-	-	306 516	424 862	-	-	18 051	442 913
2006	DTS	310 125	(106)	-	310 019	429 864	(153)	-	18 260	447 971
2007	DTS	255 279	(271)	-	255 008	353 841	(392)	-	15 032	368 481
2008	DTS	255 881	(321)	-	255 560	354 676	(464)	-	15 067	369 279
2009	DTS	271 200	(6 314)	-	264 886	375 910	(9 124)	-	15 969	282 755
2010	DTS	412 998	(2 482)	-	410 516	572 456	(3 586)	-	24 318	593 187
2011	DTS	452 757	(2 326)	-	450 431	627 565	(3 361)	-	26 660	650 864
2012	DTS	398 379	(6 071)	-	392 308	552 193	(8 772)	-	23 457	566 877
2013	DTS	326 842	(5 695)	-	321 147	453 035	(8 229)	-	19 245	464 051
2014	DTS	321 641	(6 383)	-	315 258	445 826	(9 223)	-	18 939	455 542
2015	DTS	480 194	(13 689)	(17 694)	448 811	665 596	(19 780)	(25 567)	28 275	648 523
2016	DTS	188 840	-	-	188 840	261 751	-	-	11 119	272 870
2017	DTS	216 630	-	-	216 630	300 270	-	-	12 756	313 026
2018	DTS	26 090	-	-	26 090	36 163	-	-	1 537	37 700
2019	DTS	244 788	-	-	244 788	339 300	-	-	14 414	353 714
2020	DTS	-	-	-	61 907	-	-	-	89 454	89 454
2014	EUR	84 600	-	-	84 600	94 964	-	-	8 548	103 512
2015	EUR	262 927	-	-	262 927	295 136	-	-	26 568	321 704
2016	EUR	95 790	-	-	95 790	107 524	-	-	9 680	117 204
2017	EUR	92 230	-	-	92 230	103 528	-	-	9 320	112 848
2018	EUR	116 558	-	-	116 558	130 836	-	-	11 779	142 615
2019	EUR	513 420	(3 200)	-	510 220	576 314	(3 893)	-	51 859	624 280
2020	EUR	-	-	-	158 858	-	-	-	194 371	194 371
Total USD		2 055 109	-	-	2 467 204	2 055 109	-	-	-	2 467 204
Total DTS		8 341 574	(47 039)	(28 347)	8 328 094	11 562 234	(67 970)	(40 961)	580 646	12 033 948
Total EUR		1 165 526	(3 200)	-	1 321 183	1 308 302	(3 893)	-	312 125	1 616 534
Total		11 562 209	(50 239)	(28 347)	12 116 481	14 925 645	(71 863)	(40 961)	892 770	16 117 686

Tableau 3
Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2020 et 2019)
 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Moins de 1 an	453 571	400 218
1-2 ans	395 475	343 006
2-3 ans	424 239	375 186
3-4 ans	447 299	386 582
4-5 ans	436 800	401 349
5-10 ans	2 020 716	1 865 147
10-15 ans	1 529 988	1 452 030
15-20 ans	1 127 609	1 070 644
20-25 ans	721 848	707 547
Plus de 25 ans	444 466	436 130
Total	8 002 011	7 437 839

Tableau 4
État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
 (Aux 31 décembre 2020 et 2019)
 (en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Pays bénéficiant de conditions particulièrement concessionnelles	6 622 418	6 258 098
Conditions durcies	42 384	41 019
Conditions intermédiaires	215 833	226 438
Conditions ordinaires	814 514	712 207
Conditions mixtes	306 862	200 077
Total	8 002 011	7 437 839

Tableau 5
Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale
 (Projetés aux 31 décembre 2020 et 2019)
 (en milliers d'USD)

<i>Décaissements</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Moins de 1 an	607 230	759 615
1-3 ans	1 295 584	1 542 720
3-5 ans	1 183 331	1 240 754
5-10 ans	1 661 128	984 374
Total	4 747 273	4 527 463

Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification

Tableau 1
État des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2020 et 2019)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en DTS (exprimés en milliers)					
Angola	2 714	2 714	-	1 373	1 341
Burkina Faso	10 546	10 546	-	5 866	4 680
Burundi	4 494	4 494	-	1 978	2 516
Cabo Verde	2 183	2 183	-	1 116	1 067
Comores	2 289	2 289	-	1 222	1 067
Djibouti	114	114	-	61	53
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 797	2 863
Gambie	2 638	2 638	-	1 383	1 255
Ghana	22 321	22 321	-	11 196	11 125
Guinée	10 762	10 762	-	5 919	4 843
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 276	850
Kenya	12 241	12 241	-	5 817	6 424
Lesotho	7 481	7 481	-	3 832	3 649
Madagascar	1 098	1 098	-	567	531
Malawi	5 777	5 777	-	2 456	3 321
Mali	10 193	10 193	-	5 857	4 336
Mauritanie	19 020	19 020	-	10 463	8 557
Mozambique	8 291	8 291	-	4 871	3 420
Niger	11 119	11 119	-	6 333	4 786
Ouganda	8 124	8 124	-	4 671	3 453
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	3 564	3 225
Sénégal	23 234	23 234	-	11 892	11 342
Sierra Leone	1 505	1 505	-	677	828
Soudan	26 012	26 012	-	13 041	12 971
Tchad	9 617	9 617	-	4 952	4 665
Zambie	8 607	8 607	-	4 911	3 696
Total	225 955	225 955	-	119 091	106 864
Équivalent en USD	326 501	326 501	-	172 084	154 417
Autres sommes à recevoir					557
Ajustement sur la base de la juste valeur					(42 275)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2020					112 699
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2019					155 590
Autres sommes à recevoir					439
Ajustement sur la base de la juste valeur					(44 567)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2019					111 462

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
 (Au 31 décembre 2020)

Année		Prêts approuvés en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD			
		Au 1 ^{er} janvier 2020	Prêts annulés	Au 31 décembre 2020	Au 1 ^{er} janvier 2020	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2020
1986	DTS	24 902	-	24 902	34 517	-	1 466	35 983
1987	DTS	41 292	-	41 292	57 234	-	2 432	59 666
1988	DTS	34 770	-	34 770	48 195	-	2 047	50 242
1989	DTS	25 756	-	25 756	35 700	-	1 517	37 217
1990	DTS	17 370	-	17 370	24 076	-	1 023	25 099
1991	DTS	18 245	-	18 245	25 290	-	1 075	26 365
1992	DTS	6 952	-	6 952	9 635	-	410	10 046
1993	DTS	34 267	-	34 267	47 498	-	2 018	49 516
1994	DTS	16 320	-	16 320	22 621	-	960	23 582
1995	DTS	6 081	-	6 081	8 430	-	357	8 787
Total	DTS	225 955	-	225 955	313 196	-	13 305	326 501

Tableau 3
Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2020 et 2019)
 (en milliers d'USD)

Échéance	2020	2019
Moins de 1 an	9 101	8 144
1-2 ans	8 394	8 052
2-3 ans	8 394	8 052
3-4 ans	8 394	8 052
4-5 ans	8 394	8 052
5-10 ans	41 971	40 260
10-15 ans	40 840	39 956
15-20 ans	24 408	28 052
20-25 ans	4 521	6 970
Total	154 417	155 590

Tableau 4
État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
 (Aux 31 décembre 2020 et 2019)
 (en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2020	2019
Pays bénéficiant de conditions particulièrement concessionnelles	154 417	155 590
Total	154 417	155 590

Tableau 5
Synthèse des soldes des prêts du FIDA et du PSA

FIDA	En milliers d'USD	
	2020	2019
Prêts approuvés	16 117 686	14 925 642
Solde non décaissé	(4 747 273)	(4 527 463)
Remboursements	(3 368 402)	(2 960 340)
	8 002 011	7 437 839
Intérêts/principal à recevoir	19 719	19 940
Encours des prêts en valeur nominale	8 021 730	7 457 779
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 253 633)	(1 220 697)
Encours des prêts	6 768 097	6 237 082
PSA	En milliers d'USD	
	2020	2019
Prêts approuvés	326 501	313 196
Solde non décaissé	-	-
Remboursements	(172 084)	(157 606)
	154 417	155 590
Intérêts/principal à recevoir	557	439
Encours des prêts en valeur nominale	154 974	156 029
Ajustement sur la base de la juste valeur	(42 275)	(44 567)
Encours des prêts	112 699	111 462
FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2020	2019
Prêts approuvés	16 444 187	15 238 838
Solde non décaissé	(4 747 273)	(4 527 463)
Remboursements	(3 540 486)	(3 117 946)
	8 156 428	7 593 429
Intérêts/principal à recevoir	20 276	20 379
Encours des prêts en valeur nominale	8 176 704	7 613 808
Ajustement sur la base de la juste	(1 295 908)	(1 265 264)
Encours des prêts	6 880 796	6 348 544

État des dons

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)
(en milliers d'USD)

	Non décaissés au 1 ^{er} janvier 2020	Variations en 2020			Taux de change	Non décaissés au 31 décembre 2020
		Décaissables	Décaissements	Annulations		
Dons	123 619	43 768	(47 295)	(1 830)	1 489	119 751
Ajustement sur la base de la juste valeur						(559)
Total 2020 en juste valeur						119 192
Total 2019	101 253	78 393	(54 063)	(1 946)	(18)	123 619
Ajustement sur la base de la juste valeur						(3 997)
Total 2019 en juste valeur						119 622

Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2020</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2020</i>	<i>Décaissements en 2020</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2020</i>
Cadre pour la soutenabilité de la dette				
- en EUR				
Bénin	12 423	-	(627)	11 726
Niger	4 712	19 815	(974)	23 553
Sao Tomé-et-Principe	-	3 880	-	3 880
Soudan	18 525	-	(3 429)	15 096
Tchad	25 900	-	(2 563)	23 337
Togo	2 843	-	(527)	2 316
Total général	64 403	23 695	(8 190)	79 908
Équivalent en USD	78 800	28 992	(10 021)	97 771
Cadre pour la soutenabilité de la dette - en USD				
Afghanistan	-	40 000	(3 149)	36 851
Burkina Faso	16 404	-	(5 308)	11 096
France	155	-	(78)	77
Gambie	0	17 020	(500)	16 520
Guinée	14 450	-	(2 754)	11 696
Guinée-Bissau	-	810	(140)	670
Haïti	9 859	(52)	52	9 859
Kiribati	-	3 600	(837)	2 763
Libéria	-	14 313	(1 405)	12 908
Malawi	17 334	-	(3 258)	14 076
Maldives	-	1 215	-	1 215
Mozambique	59 100	33 600	(3 690)	89 010
République centrafricaine	11 074	-	(1 315)	9 759
Samoa	-	3 600	(200)	3 400
Sierra Leone	8 900	-	(3 734)	5 166
Tadjikistan	14 730	-	(1 176)	13 544
Total général	152 006	114 106	(27 492)	238 620
Cadre de soutenabilité de la dette - en DTS				
Afghanistan	39 517	-	(8 468)	31 049
Burkina Faso	6 402	(5 627)	(739)	37
Burundi	52 208	-	(14 841)	37 367
Comores	545	-	(383)	162
Côte d'Ivoire	8 429	(6 380)	(1 060)	989
Érythrée	14 127	-	(4 420)	9 707
Éthiopie	447	25 650	(2 262)	23 835
Gambie	279	-	(278)	1
Guinée	1 956	-	(1 007)	949
Haïti	1	(1)	-	-
Kirghizistan	10 025	-	(1 404)	8 621
Kiribati	10	-	-	10
Lesotho	1 762	-	(611)	1 151
Madagascar	19 144	-	(3 425)	15 719
Malawi	12 277	2 700	(3 259)	16 718
Maldives	364	(472)	109	1
Mali	15 604	-	(5 759)	9 845
Mauritanie	8 514	-	(2 043)	6 471
Mozambique	5 821	-	(3 244)	2 577
Népal	16 969	(1 108)	(1 481)	14 380
Nicaragua	624	-	(607)	17
Niger	17 229	-	(5 830)	11 399
République centrafricaine	198	-	-	198
République démocratique du Congo	29 811	-	(17 366)	12 445

République démocratique populaire lao	9	-	(9)	-
Rwanda	275	-	(274)	1
Sao Tomé-et-Principe	-	-	14	14
Soudan	9 163	-	(3 287)	5 876
Tadjikistan	3 003	(381)	(1 182)	1 440
Tchad	1 509	-	(1 504)	5
Togo	4 659	-	(1 616)	3 043
Tonga	663	-	(309)	354
Yémen	14 622	-	-	14 622
Zimbabwe	15 360	-	(1 748)	13 612
Total général	336 742	14 381	(97 286)	253 837
DTS (équivalent en USD)	486 585	20 780	(140 576)	366 789
2020 Total USD/EUR/DTS	717 392	163 878	(178 089)	703 181
Variations de change			5 693	
Total des décaissements 2020			(172 396)	
2019 Total USD et DST CSD	602 198	264 247	(174 689)	691 054

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)

Au 31 décembre 2020
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allègements consentis au 31 décembre 2020		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la	
			Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643				6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890				7 790
Burkina Faso	6 770	2 668				9 483
Burundi	13 200	2 958	746	106	826	17 836
Cameroun	3 074	727				3 801
Comores	1 496	262	330	39	446	2 573
Congo		99				99
Côte d'Ivoire	1 814	326				2 140
Éthiopie	20 569	5 905				26 474
Gambie	2 508	619				3 127
Ghana	15 585	5 003				20 588
Guinée	11 202	2 168				13 370
Guinée-Bissau	4 047	1 153	732	54	382	6 368
Guyana	1 527	299				1 826
Haïti	1 946	635				2 581
Honduras	1 077	767				1 844
Libéria	8 973	6 240	183	19	187	15 602
Madagascar	7 810	2 096				9 906
Malawi	19 211	4 259	412	62	515	24 369
Mali	6 211	2 431				8 642
Mauritanie	8 484	2 601				11 085
Mozambique	12 521	3 905				16 426
Nicaragua	7 259	943				8 202
Niger	11 016	2 812				13 828
Ouganda	12 449	4 654				17 103
République centrafricaine	9 563	2 935				12 498
République démocratique du Congo	10 208	3 014	1 617	113	1 188	16 140
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293				16 984
Rwanda	16 786	5 210				21 996
Sao Tomé-et-Principe	1 965	488	554	68	424	3 499
Sénégal	2 247	882				3 129
Sierra Leone	10 698	2 318	86	10	62	13 174
Tchad	2 708	477				3 185
Togo	2 008	758				2 766
Zambie	19 169	4 921				24 090
DTS	277 170	83 359	4 660	471	4 030	368 690
Moins les allègements d'intérêts non échus*						(1 426)
Total des allègements de dette en DTS						367 264
Total équivalent en USD	400 505	119 007	6 734	681	5 823	530 689^b
Ajustement sur la base de la juste valeur			(2 023)			
31 décembre 2020 en juste valeur			4 711			
Au 31 décembre 2019						
DTS	272 446	81 652	6 485	744	5 986	367 313
Moins les allègements d'intérêts non échus*						(2 128)
Total des allègements de dette en DTS						365 185
Total équivalent en USD	377 637	113 178	8 989	1 031	8 297	506 183
Ajustement sur la base de la juste valeur			(2 703)			
31 décembre 2019 en juste valeur			6 286			

^a Y compris les intérêts couverts par la contribution de la Banque mondiale.

^b Moins les allègements d'intérêts non échus.

État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
2020		
Contributions des États membres		
Allemagne	2 308	1 480
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
États-Unis d'Amérique	8 000	5 217
France	1 700	1 080
Japon	2 778	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Royaume-Uni	2 700	1 717
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Sous-total	27 561	17 825
Intérêts perçus	1 450	
Allègements de dette accordés	(27 254)	
Total compte administratif États membres 2020	1 757	
FIDA		
Contribution du FIDA	15 200	
Intérêts perçus	1 438	
Allègements de dette accordés	-	
Total compte administratif FIDA	16 638	
Total général	18 395	
Variations de change	(2 624)	
Total des liquidités et placements	15 771	
2019		
Total général	21 152	
Variations de change	(2 671)	
Total des liquidités et placements	18 481	

Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale (en milliers d'USD)

<i>Décaissement</i>	<i>Dépenses administratives^a</i>	<i>Dépenses directes^b</i>	<i>Autres sources^c</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	97 244	-	2 307	99 551
Dépenses administratives courantes	21 674	763	2 096	24 533
Consultants et personnel extérieur	39 810	368	4 771	44 949
Frais financiers directs (banques et placements)	-	958	-	958
Total 2020	158 728	2 089	9 174	169 991
Total 2019	157 304	1 485	5 914	164 702

^a Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

^b Charges directes imputées sur le produit des placements.

^c Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service. Par suite de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16, les dépenses remboursables au titre du siège sont présentées en tant que diminution des dettes au titre des loyers.

Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Tableau 1
(en milliers d'USD)

État membre	Monnaie locale	Monnaie de libellé de la contribution	Contrevaleur en USD de la contribution	Monnaie de libellé de la contribution reçue	Contrevaleur en USD de la contribution reçue
Allemagne	EUR	27 394	33 154	25 578	30 932
Canada	CAD	6 000	4 538	6 000	4 538
Pays-Bas	EUR	6 000	7 077	6 000	7 077
Suède	SEK	50 000	5 862	30 000	3 427
Suisse	CHF	2 000	2 261	2 000	2 261
Total			52 893		
FIDA			40 000		
Total			92 893		

Tableau 2
État récapitulatif des dons du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres
(en milliers d'USD)

Pays/entité	Dons approuvés moins annulations ^a	Décaissements en 2020	Portion non décaissée des dons décaissables
Afghanistan	890	-	890
Afrique du Sud	241	217	24
Agricord	401	361	40
Agriterra	2 300	1 500	800
Bangladesh	915	915	-
Bénin	432	-	432
Burkina Faso	954	266	687
Burundi	710	-	710
Cambodge	538	-	538
Cameroun	728	209	519
Comores	325	-	325
Congo	444	-	444
Côte d'Ivoire	594	-	594
Djibouti	213	192	21
Érythrée	440	-	440
Eswatini	304	-	304
Éthiopie	1 011	700	311
Gabon	200	-	200
Gambie	266	-	266
Guinée	531	-	531
Guinée-Bissau	373	-	373
Kenya	1 119	-	1 119
Lesotho	333	-	333
Liban	247	-	247
Libéria	489	-	489
Madagascar	825	-	825
Malawi	616	616	-
Mali	442	-	442
Mozambique	765	-	765
Myanmar	600	-	600
Népal	543	-	543
Niger	667	-	667
Nigéria	938	-	938
Ouganda	955	-	955

<i>Pays/entité</i>	<i>Dons approuvés moins annulations^a</i>	<i>Décaissements en 2020</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>
Pakistan	1 070	-	1 070
Palestine	274	274	-
Papouasie-Nouvelle Guinée	438	-	438
Philippines	2 000	1 800	200
Precision Agriculture for Development	1 500	1 350	150
République centrafricaine	634	-	634
République démocratique du Congo	1 214	-	1 214
République-Unie de Tanzanie	883	-	883
Rwanda	630	-	630
Sao Tomé-et-Principe	200	-	200
Sénégal	452	-	452
Sierra Leone	518	-	518
Somalie	626	470	157
Soudan	748	-	748
Soudan du Sud	706	-	706
Tchad	789	-	789
Togo	457	-	457
Tunisie	86	77	9
Yémen	836	-	836
Zambie	560	100	460
Zimbabwe	700	-	700
Total USD	36 667	9 047	27 620

* Le solde comprend les dons approuvés ainsi que les dons au stade du décaissement.